

PROPOSITION D'INSCRIPTION SUR
LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

ÉCOSYSTÈMES CÔTIERS ET MARINS DE L'ARCHIPEL DES BIJAGÓS

Omatí Minhô

Information complémentaire

Février 2025

République de Guinée-Bissau - 2024



Écosystèmes Côtiers et Marins de l'Archipel des Bijagós – *Omatí Minhô*, Guinée-Bissau

Informations Complémentaires

Février 2025

I. Introduction

Sous le nom "Écosystèmes Côtiers et Marins de l'Archipel des Bijagós - *Omatí Minhô*", la Guinée-Bissau au début de l'année 2024, présenté au Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture), dans le cadre de la Convention pour la Protection du Patrimoine Mondial, Culturel et Naturel (Convention du Patrimoine Mondial), le dossier de **candidature** des parties les plus importantes et conservées de l'Archipel des Bijagós, avec la proposition d'inscription sur la Liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO, comme patrimoine naturel sur la base des **critères ix et x**¹.

Conformément aux règles de la Convention, ce dossier présente le bien proposé pour inscription sur la Liste du Patrimoine Mondial et sa zone tampon.² Cette candidature reflète l'engagement du pays à conserver l'un des écosystèmes les plus exceptionnels d'Afrique de l'Ouest, qui abrite une biodiversité unique et des écosystèmes fondamentaux pour le maintien de la santé environnementale et de l'équilibre écologique de la région. (Dans les sections suivantes de ce document seront mentionnées seulement « le dossier », « bien proposé » et « zone tampon »).

Entre octobre et novembre 2024, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) a effectué une **mission technique d'évaluation** sur le terrain, avec pour objectif de réaliser une analyse plus détaillée de la candidature, de vérifier la conformité du bien proposé avec les critères de la Convention du Patrimoine Mondial et d'identifier les domaines possibles d'amélioration ou de clarification. Au cours de cette mission, l'équipe technique de l'UICN a eu l'occasion de tenir plusieurs réunions avec les autorités de l'État, les représentants des communautés locales, les utilisateurs des ressources naturelles et les responsables de la conservation de la nature.

En décembre 2024, la Guinée-Bissau a reçu une correspondance de l'UICN demandant des informations complémentaires. Ce document d'information complémentaire répond au mieux à ces sollicitations à l'époque (voir point II ci-dessous, avec la sollicitation, et les réponses aux deux points en II.1 et II.2).

¹ Ce dossier de 2024 représente une nouvelle soumission de proposition d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial, révisée de manière approfondie, en tenant compte de la décision 37 COM 8B.17 et des évaluations techniques de l'UICN et de l'ICOMOS, de 2013. Elle remplace la proposition no 1.431 « Archipel des Bijagós – *Motom Moranghajogo* » présentée en 2012.

² Pour la délimitation du bien propose et sa zone tampon, voir : Carte 1-r. Le bien proposé et sa zone tampon (échelle 1:500 000; cette même carte est présentée en annexe à l'échelle 1:50 000), au document du dossier, et les annexes : Carte 1. Limites du bien proposé pour inscription sur la Liste du Patrimoine Mondial et sa zone tampon (échelle : 1 : 500.000) ; et Carte 2. Limites du bien proposé pour inscription sur la Liste du Patrimoine Mondial et sa zone tampon (échelle : 1 : 50.000, en plusieurs feuilles articulées) ; aussi bien que les annexes : Fichiers « GIS shapefiles » pour les cartes 1 et 2 (dossier « Shapefiles_Dez2023.zip ») ; et Mémoire descriptive du bien proposé et de sa zone tampon, en portugais (« Memória descritiva do bem proposto e sua zona tampão »).

II. Informations complémentaires sollicitées

« [...] Lors de sa première réunion, le Panel de l'UICN a examiné en détail chaque dossier de candidature, rapports de mission et consultations externes, ainsi que d'autres références concernant les biens proposés pour inscription. [...] le Panel sera très reconnaissant à l'État Partie de bien vouloir répondre aux points suivants :

1. [...] Le Panel serait donc reconnaissant de recevoir des **informations précises distinguant les attributs trouvés dans la zone du bien proposé et les attributs situés dans la zone tampon, et en particulier s'il existe des différences significatives dans la présence d'espèces, de colonies d'oiseaux, de plages de nidification des tortues ou d'autres sites d'agrégation pour les espèces marines ou migratrices**. Le Panel apprécierait que les cartes des attributs, par exemple les sites de nidification, soient mises à jour pour inclure les limites du bien proposé lorsque cela est faisable et possible. Si des espèces figurant dans le dossier de proposition d'inscription et ses annexes ne se trouvent pas dans le bien proposé (c'est-à-dire qu'elles ne se trouvent que dans la zone tampon), le Panel serait reconnaissant à l'État partie d'indiquer ces espèces sur les cartes mises à jour et/ou sur les listes d'espèces, le cas échéant ;

2. En ce qui concerne la gestion du bien proposé pour inscription, le Panel note que le Plan de gestion du Parc national de l'Orango (PNO) et le Plan de gestion de l'aire marine protégée communautaire des îles Urok (AMPCU) sont en cours d'actualisation. Par conséquent, le Panel serait reconnaissant à l'État partie de **fournir le calendrier convenu le plus récent pour la mise à jour de ces plans de gestion et de fournir les versions ou les projets les plus récents lorsqu'ils sont disponibles** ou de confirmer si les versions incluses dans le dossier de proposition d'inscription sont toujours d'actualité. »

Dans les sections suivantes sont présentées les réponses à ces deux points : les points surlignés dans la citation ci-dessus ont été repris dans ce document d'information complémentaire.

III.1. Réponse au point 1

III.1.1. Espèces les plus importantes

Comme présenté dans le dossier, avec des points saillants dans la section 3.1.b et plus de détails dans la section 2.a.6³, les **principales espèces**, ou groupes d'espèces, considérées lors de la proposition d'inscription des parties les plus écologiquement importantes et les plus conservées de l'archipel des Bijagós sont présentées comme suit :

- (i) (i.a) les **oiseaux migrants** de la Voie de Migration de l'Atlantique Est (*East Atlantic Flyway*), dont l'Archipel des Bijagós (spécialement, mais pas exclusivement, dans la zone du bien proposé) est le deuxième lieu le plus important pour leur alimentation, utilisé par environ 50 espèces migratrices paléarctiques et intra-africaines (de 19 familles) - l'un des principaux points forts de la candidature,

³ Items 3.1.b - Critères selon lesquels l'inscription est proposée (et justification de l'inscription selon ces critères) et 2.a.6 – Espèces importantes (dans le bien proposé, sa zone tampon et ses liens), du dossier.

- (i.b) complétées par **d'importantes colonies d'espèces résidentes**, dont environ 53 espèces afrotropicales résidentes (de 18 familles), avec des estimations de présence annuelle totale variant d'environ 200 000 à 850 000 oiseaux ;
- (ii) (i.a) les **tortues vertes** (*Chelonia mydas*), dont l'archipel - en particulier la zone du bien proposé - est considéré comme la 3ème zone la plus importante au monde, la 2ème dans l'Atlantique Sud et la 1ère dans toute l'Afrique, en termes de nombre de nids, avec une moyenne annuelle d'environ 27. 000 entre 2013-2017, et des pics de plus de 62 000 en 2020 seulement sur l'îlot de Poilão, en plus des centaines de nids par an sur les plages du PNO (tous les deux à l'intérieur du bien proposé) - un autre des points forts de la candidature,
- (ii.b) complétée par la présence **d'autres espèces de tortues marines** (nidification mineur, aires d'alimentation et de circulation) ;
- (iii) les deux éléments marquants indiqués ci-dessus, complétés par un ensemble d'autres espèces importantes, y compris, en particulier, les espèces suivantes :
- (iii.a) les **élastmobranches côtiers**, avec une diversité de requins et de raies, en particulier ceux qui utilisent des habitats peu profonds, avec des informations scientifiques qui confirment la présence d'espèces menacées au niveau mondial et régional, ce qui confirme son rôle de refuge, et probablement la zone la plus favorable parmi les trois zones les plus importantes au monde pour ce groupe d'espèces, mais qui n'a pas encore fait l'objet de recherches suffisantes pour définir la quantité et les zones les plus importantes;
- (iii.b) une importante population de **Lamantins africains** *Trichechus senegalensis*, et la zone du bien proposé est considérée comme un sanctuaire pour cette espèce, complété en second lieu par sa zone tampon ;
- (iii.c) les groupes importants de **Dauphin** à bosse de l'Atlantique *Sousa teuszii*, ainsi que la présence ou la manifestation d'autres dauphins et cétacés ; et
- (iii.d) une population d'**Hippopotames** *Hippopotamus amphibius* aux habitudes essentiellement marines, dont le nombre est estimé à 110-160 individus dans la zone du bien proposé.

Parmi les caractéristiques qui maintiennent ces espèces et d'autres, ainsi que l'importance écologique de la zone, figurent la productivité biologique marine régionale et locale, avec une réserve de **poissons, de mollusques et de plancton** comme possibilités alimentaires, et la **configuration des habitats** (avec un vaste plateau continental, d'importantes zones marines peu profondes, de vastes bancs de sable et de vase, des récifs-barrières stratégiquement disposés, la forme échancrée ou en dentelle de la côte continentale et des îles, de vastes mangroves et d'importants estuaires). (Voir également le chapitre 2 du dossier.⁴) Bien qu'il n'y ait pas suffisamment d'informations scientifiques pour mettre en évidence la présence ou l'abondance de certaines espèces ou de certains groupes dans la zone du bien proposé, en comparaison avec sa zone tampon, il y a suffisamment de preuves de l'importance de la zone du bien proposé.

En outre, sa **conservation et sa protection** - depuis les utilisations traditionnelles jusqu'à la collaboration scientifique, en passant par les efforts gouvernementaux et la coopération internationale - bien que présentes dans toute la zone tampon depuis des décennies, se sont

⁴ Chapitre 2 – Description, du dossier.

concentrées sur le bien proposé, incluant les constatations de son importance écologique et la création des trois aires protégées.⁵ (Voir également le chapitre 4 du dossier.⁶)

II.1.2. Présence comparative des espèces dans le bien proposé et dans sa zone tampon

Cela dit, on trouvera ci-dessous des détails visant à élucider un peu mieux la présence de ces espèces importantes, citées plus haut, dans la zone du bien proposé, en essayant de différencier, dans la mesure du possible, leur présence et leur importance dans le bien proposé et dans sa zone tampon.

⁵ Pour les aires protégées, voir Figure-carte 3. Aires protégées et corridors écologiques (qui composent le bien proposé), du dossier, inclus ici, également comme figure-carte 3.

⁶ Chapitre 4 - État de conservation et facteurs affectant le bien proposé pour inscription, du dossier.

Tableau 1. Comparaison entre le bien proposé et sa zone tampon

Principales espèces ou groupes d'espèces et habitats clés						
	Bien proposé		Zone tampon		Sources (les plus importantes)	Observations complémentaires
	Abondance relative	Zones privilégiés	Abondance relative	Zones privilégiés		
Espèce principale ou groupe d'espèces						
Echassiers migrateurs (les habitats privilégiés sont les bancs de sable et les zones intertidales, mais aussi les plages et les mangroves)	PPI	Plus forte concentration dans le PNO (X), l'AMPCU (II) et le groupe Bubaque (VIII) (la partie incluse dans le corridor PNO-AMPCU) et plus faible concentration dans le PNMJP (XI).	prm	Plus forte concentration autour du groupe Bubaque (VIII) (partie non incluse dans le corridor PNO-AMPCU) et concentration moyenne dans ces habitats dans le groupe Uno (VI).	IBAP (2025) ; Henriques, Belo <i>et al.</i> (2022) ; Henriques (2019) ; Campredon <i>et al.</i> (2019b) ; Sá <i>et al.</i> (2020) ; Regalla (2022) ; Guiné-Bissau (2012) ; Dodman & Sá (2005)	Voir figures 1, 2, 8 et 9, tableaux 2 et 3 et point i.a (dans II.1.3).
Autres oiseaux aquatiques, y compris les coloniaux résidents (les habitats clés sont les bancs de sable, les zones intertidales et les îlots).	PPI	Plus forte concentration dans le PNMJVP (XI), le PNO (X) et l'AMPCU (II) et concentration moyenne relative dans ces habitats du groupe Bubaque.	PrnM	Plus forte concentration autour des bancs et des îlots dans les groupes Uracane et Uno et concentration relative moyenne dans ces habitats dans les groupes Bubaque, Canhabaque et autres îles.	IBAP (2025) ; Henriques, Belo <i>et al.</i> (2022) ; Henriques (2019) ; Campredon <i>et al.</i> (2019b) ; Sá <i>et al.</i> (2020) ; Regalla (2022) ; Guiné-Bissau (2012) ; Dodman & Sá (2005)	Voir figures 1 et 10 (a, b), tableau 4 et point i.b (dans II.1.3)
Tortue verte <i>Chelonia mydas</i> (les plages constituent le principal habitat de nidification, mais les zones peu profondes et d'autres zones sont importantes pour les mouvements).	PPI	Concentration extrême dans l'îlot Polião, présence significative sur d'autres plages du PNMJVP (XI) et du PNO (X), mais présence moins significative dans l'AMPCU (II) ; présence significative de femelles et de juvéniles dans d'autres parties du bien proposé (y compris les corridors écologiques)	PrnM	Il y a des nids sur la plupart des autres groupes d'îles, et d'importantes zones d'alimentation des tortues vertes autour des groupes de Canhabaque (IX), Unhocomo (V) et Caravela (I).	IBAP (2025) ; Patrício (2022, 2023) ; Patrício <i>et al.</i> (2021, 2017) ; Barbosa <i>et al.</i> (2018) ; Catry <i>et al.</i> (2009, 2010) ; Patrício & Catry (2022a) ; Guiné-Bissau (2012) ; Agyekumhene <i>et al.</i> (2017) ; Airaud <i>et al.</i> (2016) ; Mast <i>et al.</i> (2011)	Voir figures 1, 3, 11, 12, 13 et 14, tableau 8 et point ii.a (dans II.1.3)
Tortue olivâtre <i>Lepidochelys olivacea</i> (les plages constituent le principal habitat de nidification, mais d'autres zones sont importantes pour	PPI	Plages PNO (X) (principalement nidification, ainsi que possibilités d'alimentation et de circulation)	PrnM	Peu d'informations disponibles, hormis des hypothèses sur la circulation, l'alimentation et la nidification dans l'archipel.	IBAP (2025) ; Catry <i>et al.</i> (2009, 2010) ; IBAP (2021c)	Voir point ii.b (dans II.1.3) e figure 1

Principales espèces ou groupes d'espèces et habitats clés						
	Bien proposé		Zone tampon		Sources (les plus importantes)	Observations complémentaires
	Abondance relative	Zones privilégiés	Abondance relative	Zones privilégiés		
l'alimentation et les déplacements).						
Tortue imbriquée <i>Eretmochelys imbricata</i> (idem ci-dessus)	PrnM	Plages PNMJVP (XI) et PNO (X) (principalement nidification, ainsi que possibilités d'alimentation et de circulation)	pr	Peu d'informations disponibles, hormis des suppositions sur la circulation, l'alimentation et la nidification dans l'archipel.	IBAP (2025) ; Catry <i>et al.</i> (2009, 2010) ; Patricio (2022) ; Patricio <i>et al.</i> (2022)	Voir item ii.b (dans II.1.3) et figure 1
Tortue luth <i>Dermochelys coriacea</i> (idem ci-dessus)	n/d	Plages du PNO (X) (nidification)	n/d	Peu d'informations scientifiques	IBAP (2025) ; Catry <i>et al.</i> (2009)	Voir item ii.b (dans II.1.3) et figure 1
Elasmobranches côtiers (les habitats fondamentaux sont les zones peu profondes, les bancs de sable et les vasières lorsqu'elles sont submergées, mais les chenaux internes et les petits chenaux sont également importants)	PPI	Il existe peu d'informations scientifiques prouvant de manière cohérente les quantités et la répartition	PrnM	Il existe peu d'informations scientifiques prouvant de manière cohérente les quantités et la répartition	IBAP (2025)	Voir item iii.a (dans II.1.3)
Lamantin africain <i>Trichechus senegalensis</i> (les principaux habitats sont les mangroves et les canaux internes et plus petits, mais les zones moins profondes sont également importantes, probablement avec une végétation submergée, et il y a des indications d'alimentation sur les bancs de sable et les vasières lorsqu'ils sont submergés).	PPI	Présence la plus importante dans les canaux intérieurs et les mangroves de l'AMPCU ainsi que dans le PNO et le corridor écologique PNO-AMPCU (en particulier le groupe de Bubaque).	prm	Présence relativement plus dispersée dans les canaux intérieurs et de mangrove des autres groupes d'îles, avec identification dans le groupe Unhocomo.	IBAP (2025) ; CDB-Habitat & PNO (s/d) ; Silva & Araújo (2001) ; Silva <i>et al.</i> (1999) ; Soares (2011b, 2011a) ; Keith Diagne (2015) ; Campredon (2021) ; Guinée-Bissau (2012) ; Sénégal (2020)	Voir figures 1 et 4 et item iii.b (dans II.1.3)
Dauphins, en particulier le Dauphin à bosse de l'Atlantique <i>Sousa teuszii</i> (les chenaux plus profonds	PPI	Des assemblages plus fréquents, plus nombreux et plus sains ont été observés dans les chenaux et les parties plus	prm	Mentions d'occurrences dans d'autres parties du groupe de Bubaque, dans le groupe de	IBAP (2025) ; Campredon (2021)	Voir figures 1 et 5 et item iii.c (dans II.1.3)

Principales espèces ou groupes d'espèces et habitats clés						
	Bien proposé		Zone tampon		Sources (les plus importantes)	Observations complémentaires
	Abondance relative	Zones privilégiés	Abondance relative	Zones privilégiés		
ont essentiels, mais les zones moins profondes sont également importantes).		côtières des corridors écologiques PNMJVP-PNO et PNO-AMPCU (y compris autour du groupe de Bubaque), dans les zones AMPCU et PNO		Canhabaque, autour de Bolama et dans le canal de Geba		
Hippopotame <i>Hippopotamus amphibius</i> (les mangroves et les canaux intérieurs et plus petits sont essentiels - sans compter les zones humides terrestres)	PPI	Plages et habitats humides intérieurs du PNO	PrnM	Peu d'informations scientifiques prouvant la régularité des quantités et de la distribution. Aucune information sur les occurrences	IBAP (2025, 2014b) ; Campos <i>et al.</i> (2001) ; Silva (2008)	Voir figures 1, 6 et 15 et item iii.d (dans II.1.3)
Habitats fondamentaux						
Mangroves (essentielles pour le maintien de la productivité primaire et comme habitat pour les lamantins, importantes pour le repos des oiseaux, certaines colonies et utilisées par d'autres espèces)	PPI	Présence significative dans l'AMPCU et le PNO et dans le corridor écologique PNO-AMPCU	PPI	Une présence importante dans les autres groupes d'îles, tels que Canhabaque, Bubaque, Caravela (y compris Carache), Uracane (y compris Enu), Galinhas et Bolama.	Guiné-Bissau & IBAP (2024) ; Henriques, Belo <i>et al.</i> (2022) ; Henriques, Catry <i>et al.</i> (2022) ; Henriques <i>et al.</i> (2021) ; Meijer <i>et al.</i> (2021) ; Guiné-Bissau (2012)	
Bancs de sable et vasières (essentiels pour l'accumulation de nutriments, en tant qu'habitats pour les mollusques qui nourrissent les échassiers et d'autres espèces, et importants pour les poissons, y compris les élasmobranches côtiers).	PPI	Zones importantes dans l'AMPCU (II), le PNO (X) et autour du groupe Bubaque (VIII) (dans le corridor écologique PNO-AMPCU) et zones d'expression moyenne dans le PNMVJP (XI).	PPI	Zones importantes autour des groupes Canhabaque (IX), Galinhas (III), Bolama (IV), Uracane (VII), Caravela (I) et Bubaque (VIII) (en dehors du corridor écologique PNO-AMPCU) et zones moyennes autour des groupes Unhocomo (V) et Uno (VI).		
Plages (essentielles pour la nidification des tortues marine et les zones d'alimentation des	PrnM	Zones importantes dans le PNO (X) et le PNMJVP (XI)	PrnM	Des zones importantes dans les groupes Caravela (I), Canhabaque (IX) et Unhocomo (V) et des zones de taille		

Principales espèces ou groupes d'espèces et habitats clés						
	Bien proposé		Zone tampon		Sources (les plus importantes)	Observations complémentaires
	Abondance relative	Zones privilégiés	Abondance relative	Zones privilégiés		
échassiers, et importantes pour d'autres espèces)				moyenne autour des groupes Uno (VI) et Bubaque (VIII) (en dehors du corridor écologique PNO-AMPCU), ainsi que des zones moins importantes dans d'autres groupes.		
Chenaux intérieurs et plus petits (essentiels pour les lamantins et les hippopotames marins et importants pour les poissons, y compris les élasmobranches côtiers)	PPI	Zones importantes du PNO (X), de l'AMPCU (XI) et du groupe Bubaque (VIII) (dans le corridor écologique PNO-AMPCU)	PPI	Zones importantes du groupe Uracane (VII) et zones d'importance moyenne ou mineure dans d'autres groupes		
Zones peu profondes (< 10 m) (très importantes pour les poissons, y compris les élasmobranches côtiers et les lamantins, et d'une certaine importance pour les cétacés)	PPI	Zones importantes dans le PNO (X), dans l'AMPCU (II), autour du groupe de Bubaque (VIII) (dans le corridor écologique PNO-AMPCU) et dans le PNMVJP (XI).	PPI	Zones importantes autour des groupes Caravela (I), Bolama (IV), Canhabaque (IX), Galinhas (III), Uracane (VII), Uno (VI) et Unhocomo (V).		
Zones de grande profondeur relative (> 10 m) (importantes pour les cétacés et les poissons en général)	PrnM	Zones d'importance majeure ou moyenne dans les corridors écologiques PNMJVP-PNO et PNO-AMPCU)	PrnM	Zones d'importance moyenne ou grande de la RBABB plus éloignées des îles et zones d'importance moyenne ou moindre dans d'autres groupes.		

Légendes et notes du tableau 1 et de la figure 1 (et liens avec les figures et tableaux suivants)

PPI	Présence Plus importante	PrnM	Présence relative au niveau Moyen	prm	Présence relative moindre	pr	Pas de registre de présence	n/d	Informations insuffisantes
-----	--------------------------	------	-----------------------------------	-----	---------------------------	----	-----------------------------	-----	----------------------------

- Abondance relative, exprimée qualitativement.
- Pour toutes les citations et leurs références bibliographiques, voir le dossier.
- Plus d'information sur les espèces à l'item 2.a.6 - Espèces importantes (dans le bien proposé, sa zone tampon et ses liens), du dossier.
- Plus d'information sur les habitats à l'item Principaux habitats, du 2.a.5 - Le bien proposé, l'archipel des Bijagós et le plateau continental associé, du dossier.
- Pour IBAP ou IBAP (2025) et pour Dossier ou Guinée-Bissau & IBAP (2025), comme référence, voir point V. Informations sur les sources et références bibliographiques complémentaires.
- Les mentions de groupes d'îles (comme Bubaque) doivent être considérées comme se référant au groupe d'îles, d'îlots, de mangroves et de bancs intertidaux, y compris l'île principale mentionnée et les autres qui l'entourent. Par exemple, le groupe Bubaque comprend Rubane et Soga (VIII), Caravela comprend Carache (I), Uracane comprend Eno (VII) et ainsi de suite.

Groupes des îles	comprennent les îles principales, les autres îles du groupe, les îlots, les bancs et les vases, les zones moins profondes et les chenaux internes ou plus petits situés à proximité ⁷
I	Caravela (inclue Carache etc.)
II	AMPCU: Aire Marine Protégée Communautaire des îles de Formosa, Nago et Chediã (îles Urok) (groupe de Formosa ou Urok)
III	Galinhas
IV	Bolama (comprend le tronçon terrestre de São João)
V	Unhocomo
VI	Uno
VII	Uracane (inclue Enu, Eguba etc.)
VIII	Bubaque (inclue Rubane, Soga etc.)
IX	Canhabaque
X	PNO: Parque National du Groupe des Iles de Orango (PNO) (groupe d'Orango)
XI	PNMJVP: Parc National Marin João Vieira e Poilão (groupe de João Vieira)

⁷ Cette division ne suit pas la division sociale des Bijagós (comme dans Maretti, 2002), mais seulement une division spatiale pour faciliter la présentation dans ce document.

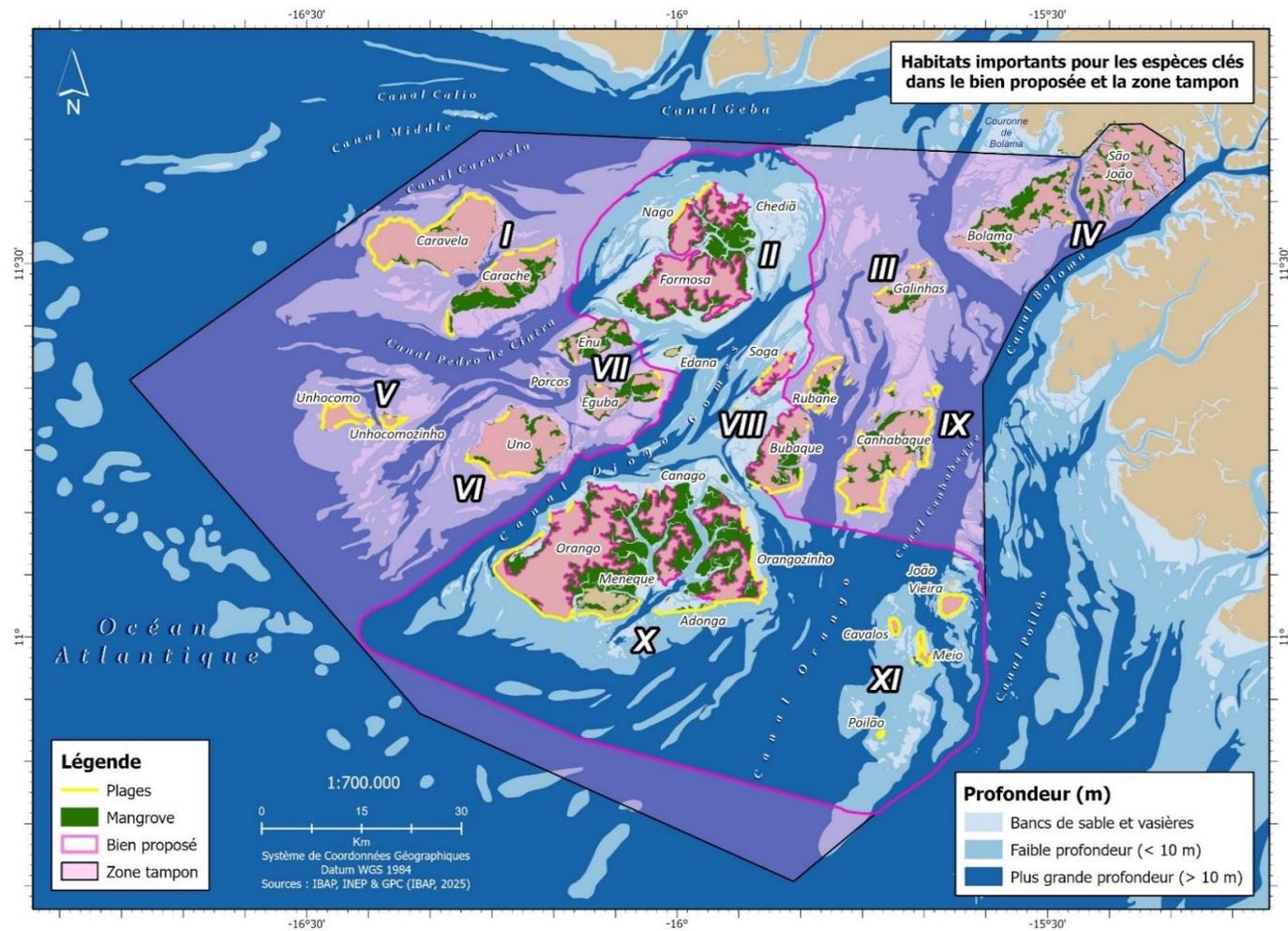


Figure 1. Distribution des habitats importants pour les principales espèces du bien proposé et de sa zone tampon e groupes d'îles (d'après Guinée-Bissau & IBAP, 2024)

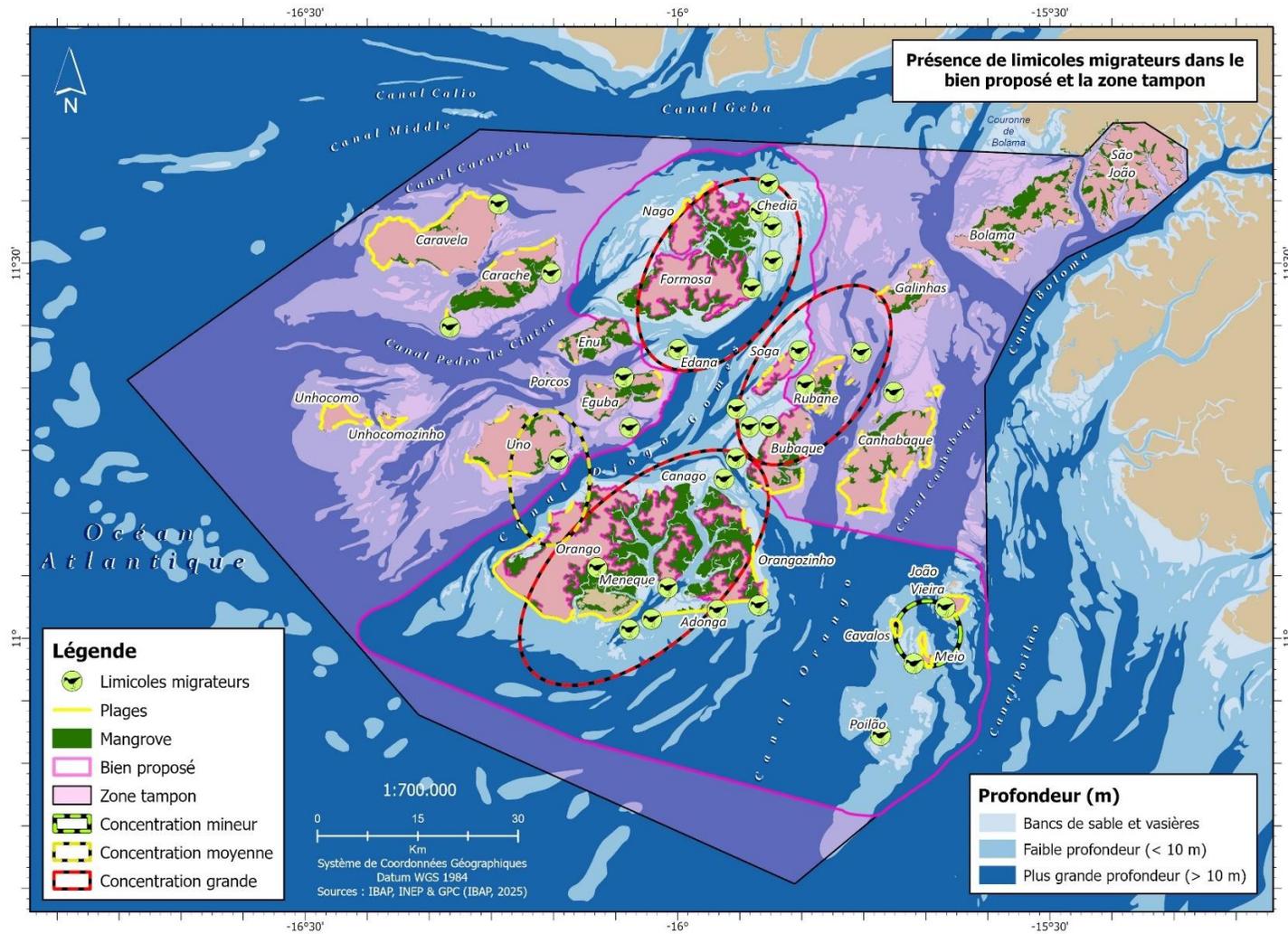


Figure 2. Distribution de l'abondance relative de présence des échassiers migrateurs (IBAP, 2025 ; Henriques *et al.*, 2022 ; et autres sources)

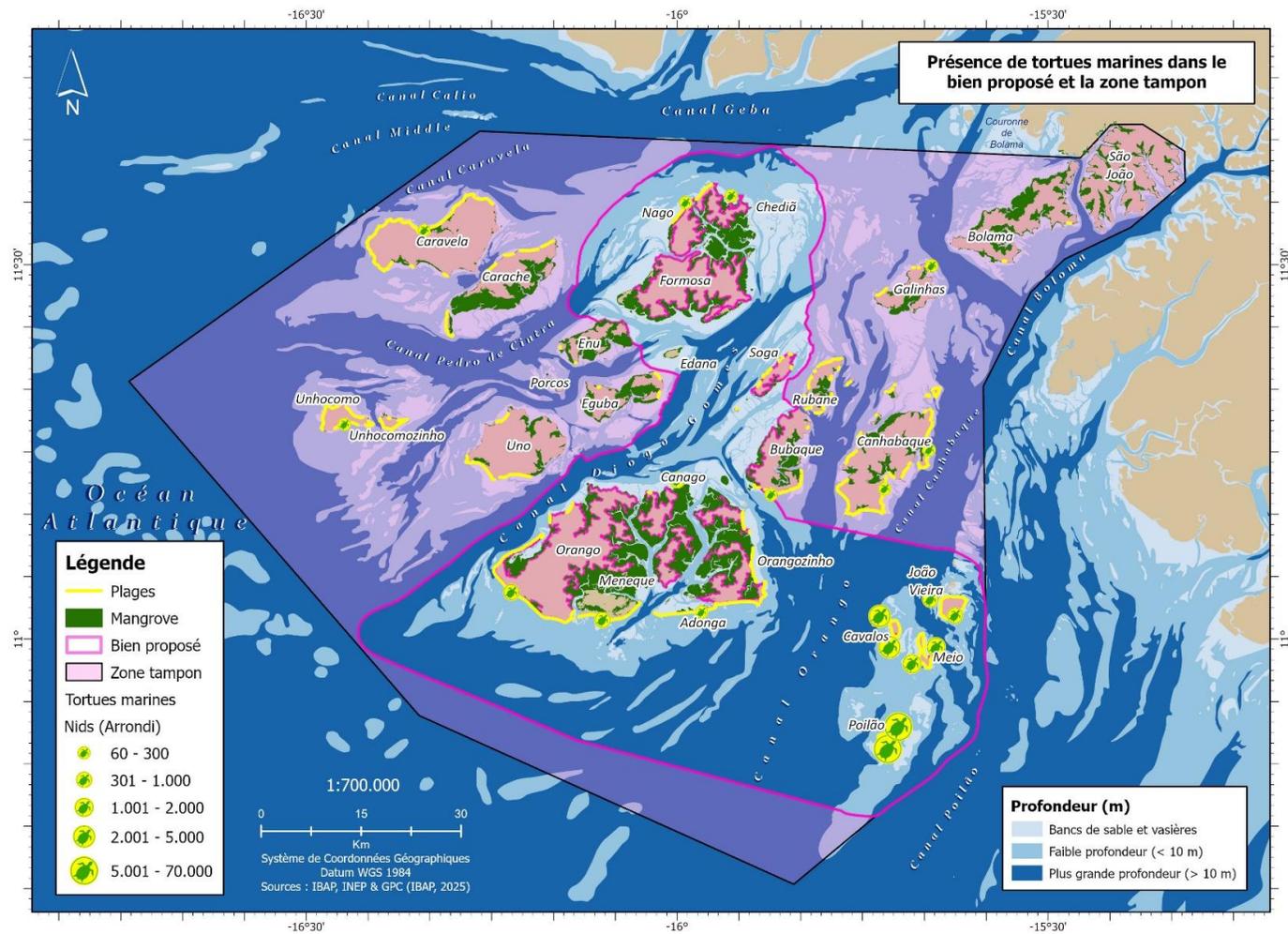


Figure 3. Distribution de la présence de nids, principalement de tortues vertes - voir le tableau 8 pour l'abondance relative (IBAP, 2025 ; et autres sources)

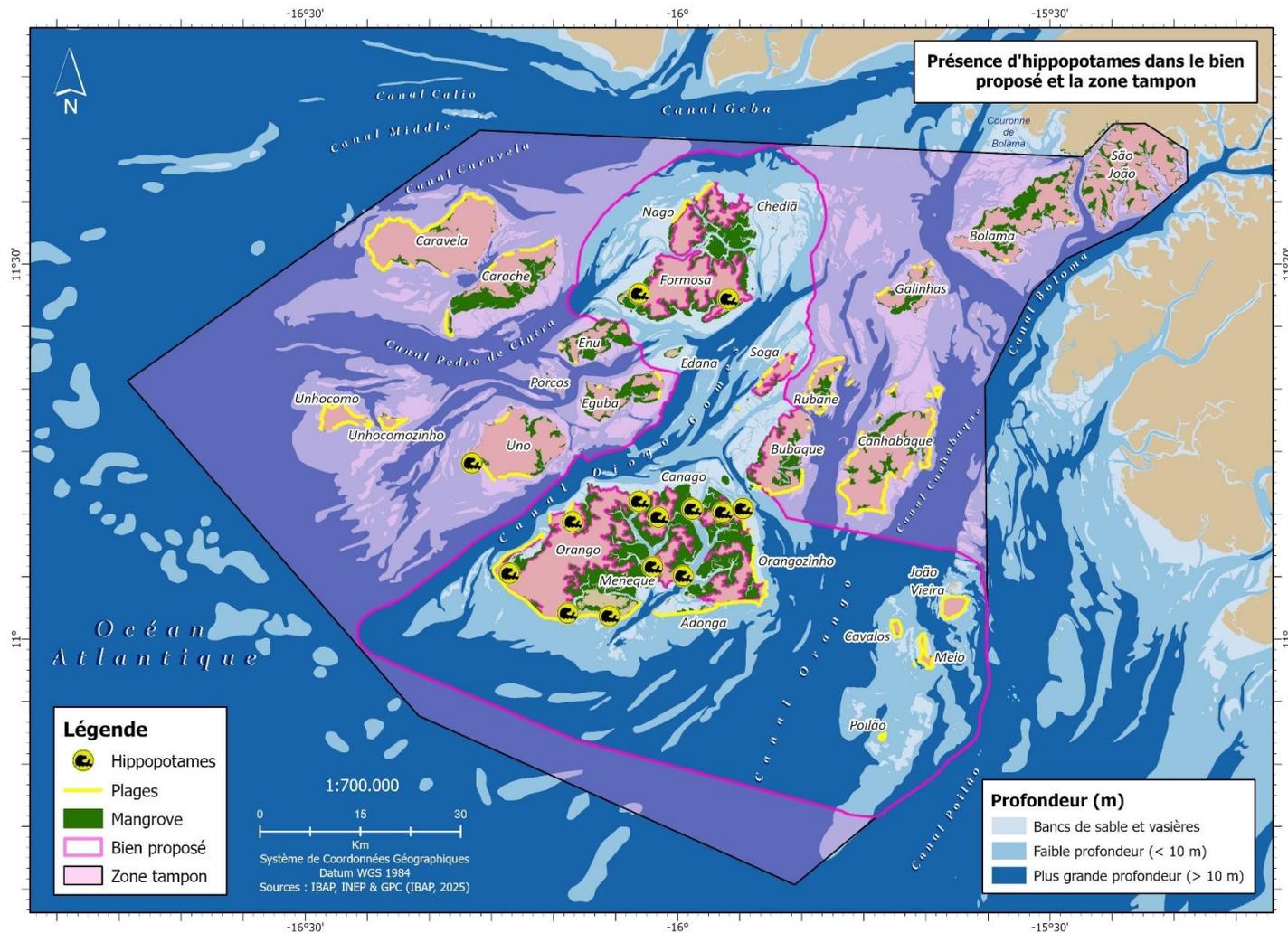


Figure 6. Distribution de la présence d'hippotames (IBAP, 2025a ; IBAP, 2014b ; et autres sources)

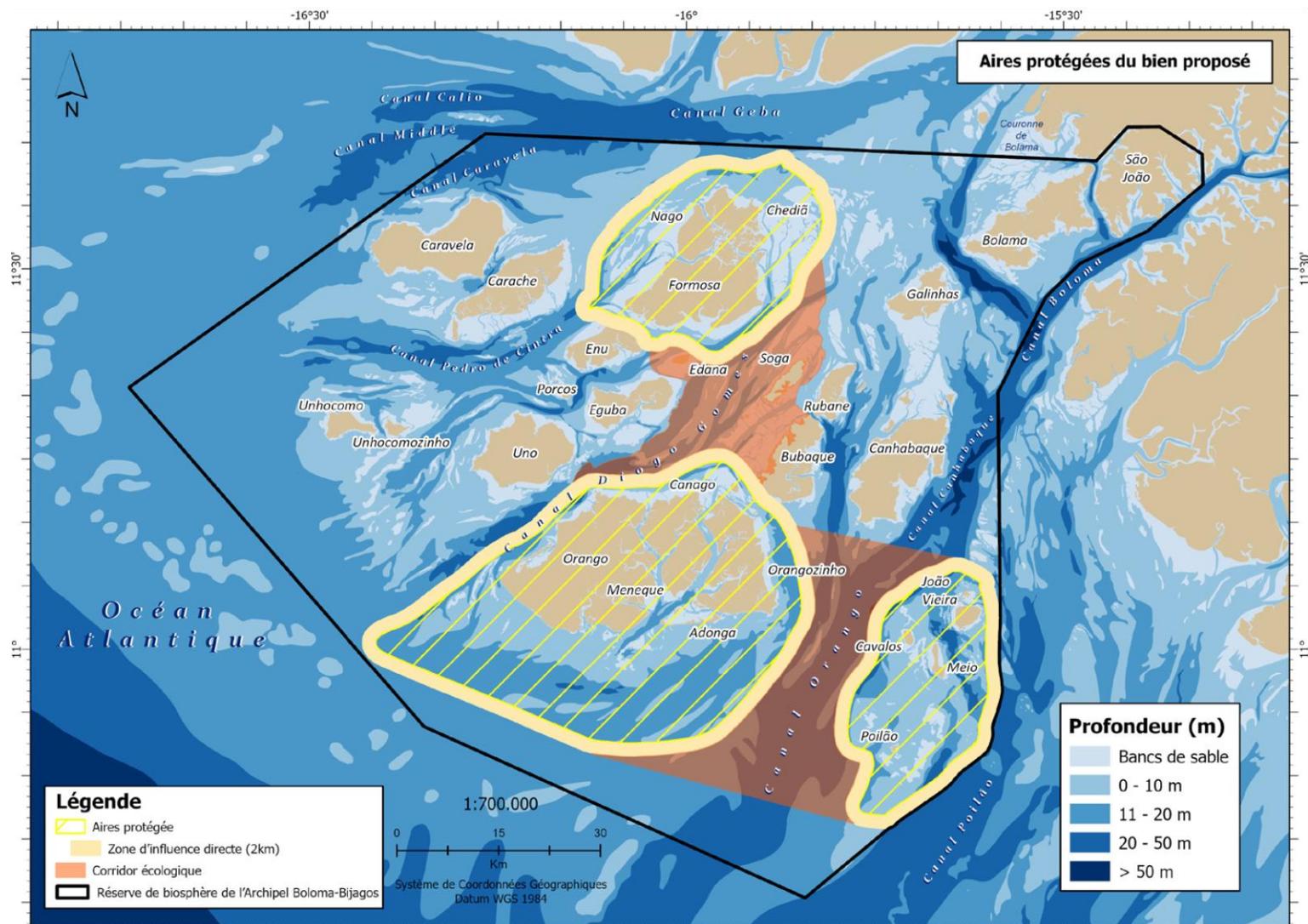


Figure-carte 3. Aires protégées et corridors écologiques (qui composent le bien proposé) (du dossier)

II.1.3. Informations complémentaires sur les espèces les plus importantes

i.a. Échassiers migrateurs

Au même titre que les tortues marines, en particulier les tortues vertes, les échassiers migrateurs sont le point fort de la proposition d'inscription des parties les plus écologiquement importantes et conservées des écosystèmes marins et côtiers de l'Archipel des Bijagós.⁸

Ne rentrant pas dans le tableau 1, ci-dessous (tableau 2) se trouve une **liste des espèces d'échassiers migrateurs les plus abondantes** dans l'Archipel des Bijagós.

Tableau 2. Liste des espèces d'échassiers migrateurs les plus abondantes dans l'archipel des Bijagós (dans l'ordre, mais variant selon l'année) (adapté de Henriques, 2019)⁹

Espèces	Anglais	Français	Portugais
<i>Calidris ferruginea</i>	Curlew Sandpiper	Bécasseau cocorli	Pilrito-de-bico-comprido
<i>Limosa lapponica</i>	Bar-Tailed Godwit	Barge rousse	Fuselo
<i>Calidris minuta</i>	Little Stint	Bécasseau minute	Pilrito-pequeno
<i>Calidris canutus</i>	Red Knot	Bécasseau maubèche	Seixoeira
<i>Tringa totanus</i>	Common Redshank	Chevalier gambette	Perna-vermelha
<i>Pluvialis squatarola</i>	Grey Plover	Pluvier argenté	Tarambola-cinzenta
<i>Charadrius hiaticula</i>	Common Ringed Plover	Pluvier grand-gravelot	Borrelho-grande-de-coleira
<i>Numenius phaeopus</i>	Eurasian Whimbrel	Courlis corlieu	Maçarico-galego
<i>Arenaria interpres</i>	Ruddy Turnstone	Tournepie à collier	Rola-do-mar
<i>Charadrius alexandrinus</i>	Kentish Plover	Pluvier à collier interrompu	Borrelho-de-coleira-interrompida
<i>Calidris alba</i>	Sanderling	Bécasseau sanderling	Pilrito-das-praias
<i>Numenius arquata</i>	Eurasian Curlew	Courlis cendré	Maçarico-real
<i>Haematopus ostralegus</i>	Eurasian Oystercatcher	Huïtrier pie	Ostraceiro

Depuis 2014, dans le cadre du suivi mentionné ci-dessus, pour estimer la population et la distribution des oiseaux d'eau et des échassiers sur le littoral de la Guinée-Bissau, celui-ci a été divisé en polygones, incluant la RBABB et les aires protégées (IBAP ; Regalla, 2022 ; Sá *et al.*, 2020). (Voir figure 7.)

⁸ Plus d'information à l'item Oiseaux (dans le bien proposé et sa zone tampon et lien avec la principale voie de migration), du 2.a.6 – Espèces importantes (dans le bien proposé, sa zone tampon et ses liens), du dossier.

⁹ Années de comptage : 1986/87 ; 1992/93 ; 1994 ; 2001 ; et 2014. A noter que plus de 10 espèces sont affichées en raison de la composition différente des 10 espèces les plus abondantes chaque année.

Pour la liste des espèces qui répondent au critère de 1% de la Convention de Ramsar, voir Tableau 4-2. Liste des espèces d'oiseaux d'eau pour lesquelles le nombre estimé d'individus répond au critère de 1 % de la Convention de Ramsar (Henriques, Belo, *et al.*, 2022), du dossier.

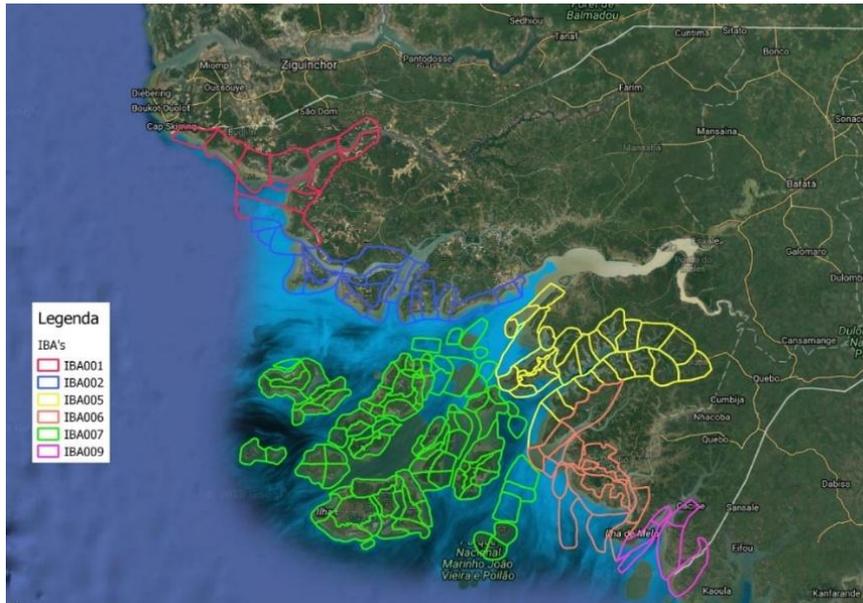


Figure 7. Unités de dénombrement pour le suivi des oiseaux de rivage (IBAP, 2025)¹⁰

Notez dans les figures 2 et 8 l'indication de sites avec une présence importante de ces oiseaux autour de divers groupes d'îles, ainsi que l'indication de zones de plus forte concentration dans le PNO (X), l'AMPCU (II) et le groupe Bubaque (VIII), en particulier dans la partie incluse dans le corridor écologique PNO-AMPCU, ainsi qu'une zone de concentration moyenne entre les groupes Uno (VI) et PNO (X) et une zone de plus faible concentration dans le PNMVJP (XI).

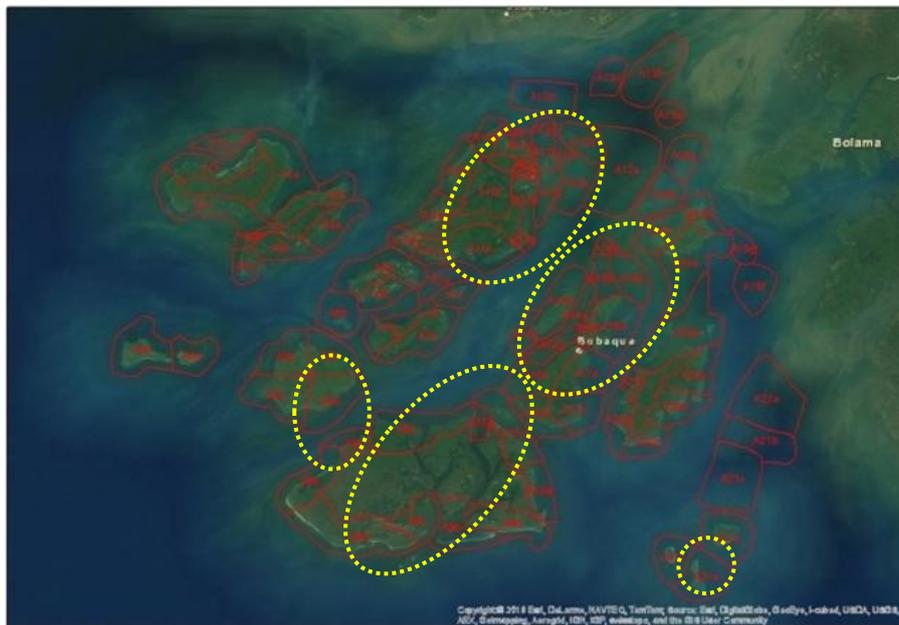


Figure 8. Concentration et présence d'échassiers migrateurs dans des zones spéciales de l'Archipel des Bijagós (IBAP)

¹⁰ Informations similaires dans Sá et al. (2020), en tenant compte des Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO).

Comme indiqué ci-dessus (dans le tableau 1), **l'abondance des échassiers migrateurs est beaucoup plus importante dans la zone du bien proposé** que dans sa zone tampon.¹¹ Comme rapporté dans le dossier (y compris ses annexes) et par l'IBAP, les informations considérées pour cette indication de la différence relative sont le produit d'un suivi systématique récent, en particulier dans le cadre des travaux de l'ensemble de la Voie de Migration de l'Atlantique Est, ainsi que de projets (et avec de bonnes perspectives pour de nouveaux projets dans un avenir proche).

En plus du suivi des quantités (estimées), certains oiseaux ont été marqués avec des émetteurs satellites (PTT et GPS) à différents endroits de l'archipel entre novembre 2018 et novembre 2019 (23 *Limosa lapponica* et 15 *Numenius phaeopus*), dans le cadre du projet Waders of Bijagós, sous la conduite de l'IBAP. (Voir figure 9 et tableau 3.)

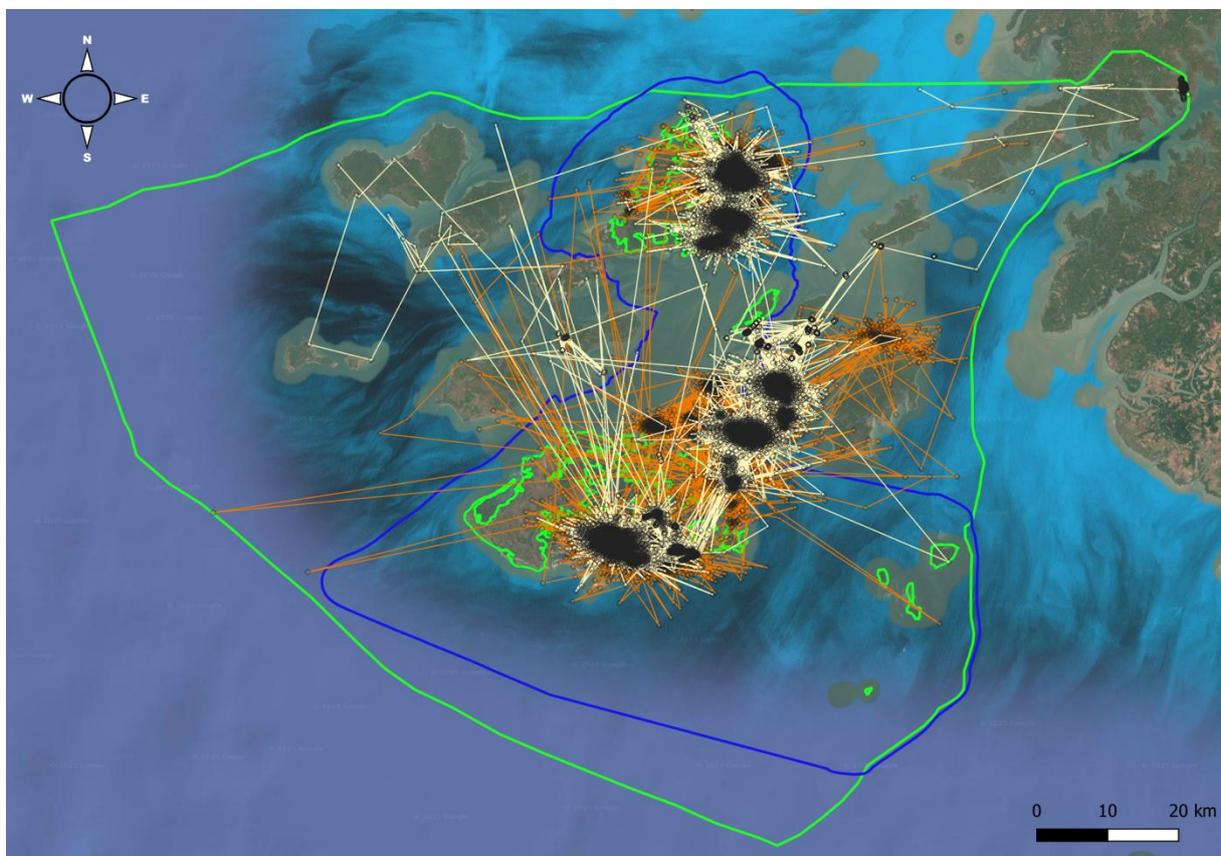


Figure 9. Fréquence et mouvements de certains échassiers migrateurs dans l'archipel de Bijagós (IBAP, 2025 ; et autres sources)¹²

La figure 9 indique également la zone du bien proposé (limite en bleu) et sa zone tampon (limite en vert) proposée pour la désignation. (Notez que dans la partie intérieure du bien proposé, les

¹¹ Cela a certainement une explication, à la fois dans la définition des parties les plus importantes de l'archipel en tant que zones protégées, incluses dans la zone du bien proposé, et dans la gestion plus attentive de ces zones.

¹² La figure 10 montre les localisations séquentielles du Courlis corlieu (*Numenius phaeopus* ; n=26 ; en orange) et de la Barge rousse (*Limosa lapponica* ; n=26 ; en jaune pâle), obtenues par suivi satellitaire et reliées par des lignes de même couleur. Les zones plus foncées indiquent précisément la forte concentration de localisations, reflétant ainsi leur utilisation de ces espaces. Figure associée au tableau 3.

zones terrestres des îles font également partie de la zone tampon proposée, désignée comme zone tampon terrestre).¹³⁾ Par conséquent, le tableau 3 présente le nombre total de localisations, qui est ensuite converti en pourcentages. Pour *Numenius phaeopus* et *Limosa lapponica*, il est très clair que la **zone du bien proposé est celle où le plus grand nombre de localisations** est rassemblé, 79,1 % et 95,7 % respectivement. En d'autres termes, elle est plus utilisée par les deux espèces.

Tableau 3. Fréquence de certains échassiers migrateurs dans l'Archipel des Bijagós (IBAP, 2025 ; et autres sources)¹⁴

	<i>Numenius phaeopus</i>	<i>Limosa lapponica</i>	<i>Limosa limosa</i>	<i>Pluvialis squatarola</i>
N° d'individus	26	26	7	1
Localisations				
Bien proposé	25.305	13.207	23	0
Zone tampon	5.987	327	161	322
Zone tampon terrestre	680	268	1	0
Zone tampon (total)	6.667	595	162	322
Total des localisations	31.972	13.802	185	322
En pourcentage				
Bien proposé	79,1	95,7	12,4	0,0
Zone tampon	18,7	2,4	87,0	100,0
Zone tampon terrestre	2,1	1,9	0,5	0,0
Zone tampon (total)	20,9	4,3	87,6	100,0

D'après toutes les informations complémentaires présentées ici, ainsi que l'expérience des chercheurs et associés de l'IBAP et des équipes responsables des aires protégées et des projets, il est clair que la **zone du bien proposé a une importance écologique plus significative et une fréquence plus élevée de limicoles migrateurs**, l'un des principaux groupes d'espèces mis en évidence par la valeur universelle exceptionnelle du bien proposé - sans toutefois négliger l'importance, y compris pour le maintien de cette zone, de la zone tampon proposée, ainsi que d'autres parties de la Guinée-Bissau et de la Voie de Migration de l'Atlantique Est.

i.b. Autres oiseaux aquatiques, y compris les coloniaux résidents

Dans la zone côtière de la Guinée-Bissau, à certaines périodes de l'année, des colonies d'oiseaux d'eau se forment, soit comme dortoirs - y compris ceux des espèces migratrices intra-africaines - soit comme sites de reproduction, qui abritent un grand nombre d'oiseaux, jusqu'à des milliers d'individus. L'abondance de poissons fournit de la nourriture à ces groupes d'oiseaux, qui préfèrent les îlots isolés et inhabités.

De même, ne rentrant pas dans le tableau 1, on peut voir ci-dessous (voir tableau 4) **une liste de quelques autres espèces d'oiseaux d'eau, y compris les coloniaux résidents**, parmi les plus abondants dans l'Archipel des Bijagós.

¹³⁾ Pour les zones tampon terrestre à l'intérieur du bien proposé, voir Figure-carte 4. Le bien proposé et sa zone tampon, mettant en évidence les zones terrestres internes faisant partie de la zone tampon du bien, du dossier.

¹⁴⁾ Il convient de noter que la zone tampon proposée quantifie séparément la partie entourant les îles - en tant que "zone tampon" - et la partie interne, terrestre, des îles - en tant que "zone tampon terrestre", la "zone tampon (totale)" étant la somme des deux. Tableau associé à la figure 9.

Tableau 4. Autres espèces aquatiques remarquables présentes dans l'Archipel de Bijagós (adapté de Henriques, Belo *et al.*, 2022)¹⁵

Espèces	Anglais	Français	Portugais
<i>Threskiornis aethiopicus</i>	African Sacred Ibis	Ibis sacré	Íbis-sagrada
<i>Platalea alba</i> *	African Spoonbill	Spatule d'Afrique	Colhereiro-africano
<i>Nycticorax nycticorax</i>	Black-crowned Night-heron	Bihoreau gris	Goraz (ou Garça-nocturna)
<i>Ardeola ralloides</i>	Squacco Heron	Crabier chevelu	Papa-ratos (ou Garça caranguejeira)
<i>Butorides striata</i> *	Green-backed Heron	Héron strié	Garça-de-cabeça-negra (ou Socózinho)
<i>Bubulcus íbis</i>	Cattle Egret	Héron garde-bœufs	Garça-boieira
<i>Ardea alba</i> *	Great White Egret	Grande Aigrette	Garça-branca-grande
<i>Egretta garzetta</i>	Little Egret	Aigrette garzette	Garça-branca (pequena)
<i>Egretta gularis</i> *	Western Reef-egret	Aigrette à gorge blanche	Garça-dos-recifes
<i>Larus cirrocephalus</i> *	Grey-headed Gull	Mouette à tête grise	Gaivota-de-cabeça-cinzenta
<i>Hydroprogne caspia</i> *	Caspian Tern	Sterne caspienne	Garajau (ou Garaujo) -grande
<i>Thalasseus maximus</i> *	Royal Tern	Sterne royale	Garajau (ou Garaujo) -real

La surveillance des colonies d'oiseaux aquatiques s'est principalement concentrée sur 4 espèces appartenant à l'ordre des Charadriiformes, famille des Laridés, à savoir la Sterne royale *Thalasseus maximus*, la Sterne caspienne *Hydroprogne caspia*, la Mouette à tête grise *Chroicephalus cirrocephalus* et le Goéland railleur *Chroicephalus genei*.

¹⁵ Adapté de Henriques, Belo *et al.* (2022) : * Espèces pour lesquelles le nombre de couples reproducteurs répond au critère de 1 % de la Convention de Ramsar. Lorsque des estimations portant sur plus d'une année sont fournies, * indique l'estimation répondant au critère de 1 % de la Convention de Ramsar.

Tableau aussi au dossier : Tableau 4.3. Liste des espèces d'oiseaux d'eau remarquables se reproduisant dans l'Archipel des Bijagós avec estimations du nombre de couples nicheurs (Henriques, Belo, *et al.*, 2022).

Pour le critère de 1% de la Convention de Ramsar, en plus que le tableau mentionne immédiatement au-dessus, voir aussi le Tableau 4-2. Liste des espèces d'oiseaux d'eau pour lesquelles le nombre estimé d'individus répond au critère de 1 % de la Convention de Ramsar (Henriques, Belo, *et al.*, 2022), aussi du dossier.

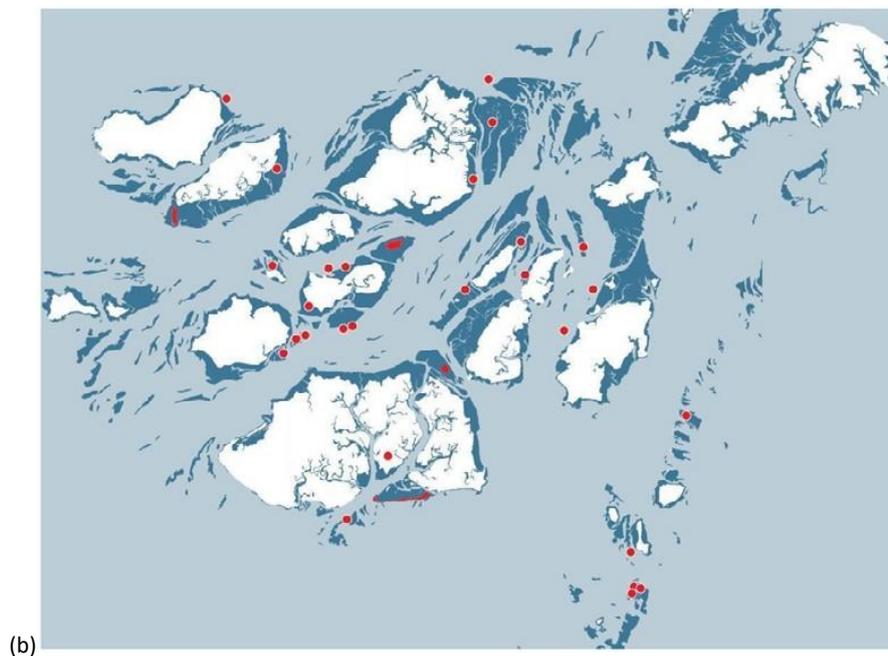
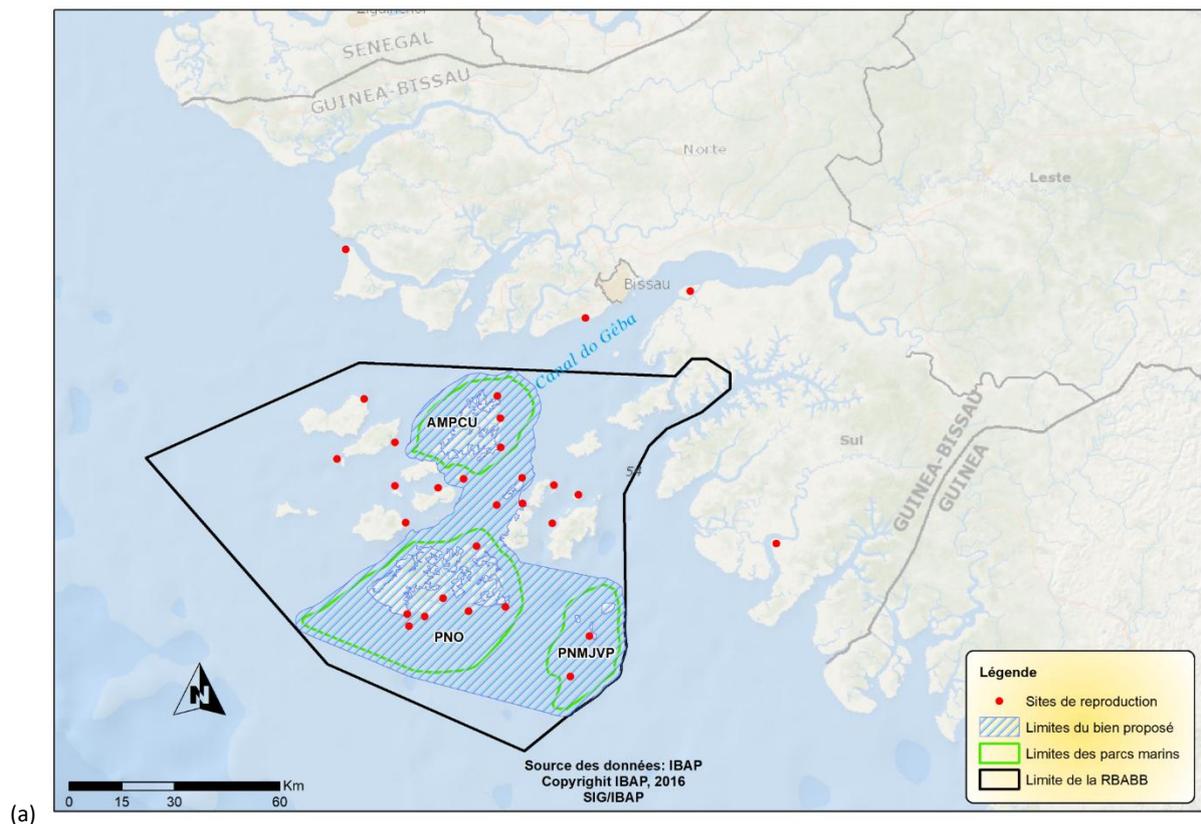


Figure 10 (a, b). Localisation d'importantes colonies de reproduction en Guinée-Bissau (Regalla, 2022 ; IBAP, 2025) et dans l'archipel des Bijagós (Henriques, 2019¹⁶)

¹⁶ Plusieurs espèces nicheuses coloniales sont distribuées dans l'Archipel des Bijagós, notamment des hérons et des aigrettes, des ibis sacrés, des spatules blanches, des mouettes et des espèces de sternes (Henriques, 2019). La même figure est au dossier : Figure 2-22 (a, b). Localisation d'importantes colonies de nidification en Guinée-Bissau (Regalla, 2022) et dans l'Archipel des Bijagós (Henriques, 2019).

Ainsi, ces autres oiseaux d'eau ont également une importance complémentaire et secondaire par rapport aux échassiers migrateurs. La distribution des colonies est illustrée à la figure 10 (a, b). Comme indiqué ci-dessus (voir tableau 1), **l'abondance des autres oiseaux d'eau, y compris les colonies résidentes, est plus élevée dans la zone du bien proposé** - mais la différence n'est pas aussi significative que dans le cas des échassiers migrateurs. Malgré cela, leur importance peut être démontrée par la présence de plusieurs espèces qui répondent au critère de 1% de la Convention de Ramsar (Guinée-Bissau & IBAP, 2024).

ii.a. Tortues-vertes

Sur le littoral de la Guinée-Bissau, il existe des registres de cinq espèces de tortues marines, liés aux zones de nidification, aux zones d'alimentation et aux couloirs de migration (voir figure 11). Il s'agit d'espèces migratrices inscrites dans les Annexes I et II de la CITES, dans les Annexes I et II de la Convention de Bonn (CMS) et dans le Livre rouge des espèces menacées de l'UICN.

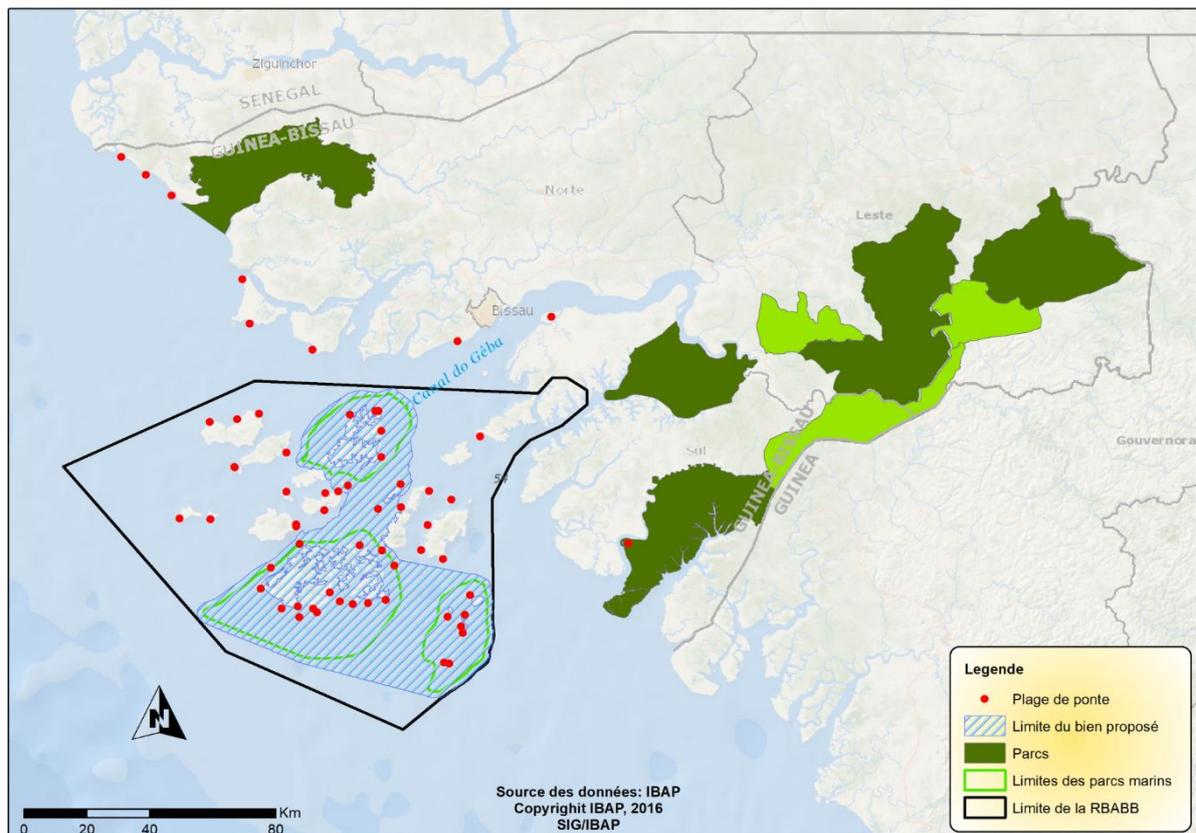


Figure 11. Zones de nidification des tortues marines en Guinée-Bissau (IBAP, 2016, *apud* Regalla de Barros *et al.*, 2020)

Au cours des 20 dernières années, la Guinée-Bissau a fait des efforts considérables pour améliorer les connaissances sur les tortues marines. Parmi les plus grands succès, on peut compter une amélioration considérable des connaissances sur leur statut, leur distribution et les menaces qui pèsent sur elles, en se concentrant sur l'archipel des Bijagós, mais surtout sur les aires protégées, c'est-à-dire une partie du bien proposé à l'inscription sur la Liste du Patrimoine Mondial.

Ainsi, au même titre que les oiseaux aquatiques, en particulier les échassiers migrateurs, **les tortues vertes** *Chelonia mydas* constituent un **élément majeur** de la proposition d'inscription des parties les plus écologiquement importantes et les plus conservées des écosystèmes marins et côtiers de l'Archipel des Bijagós.

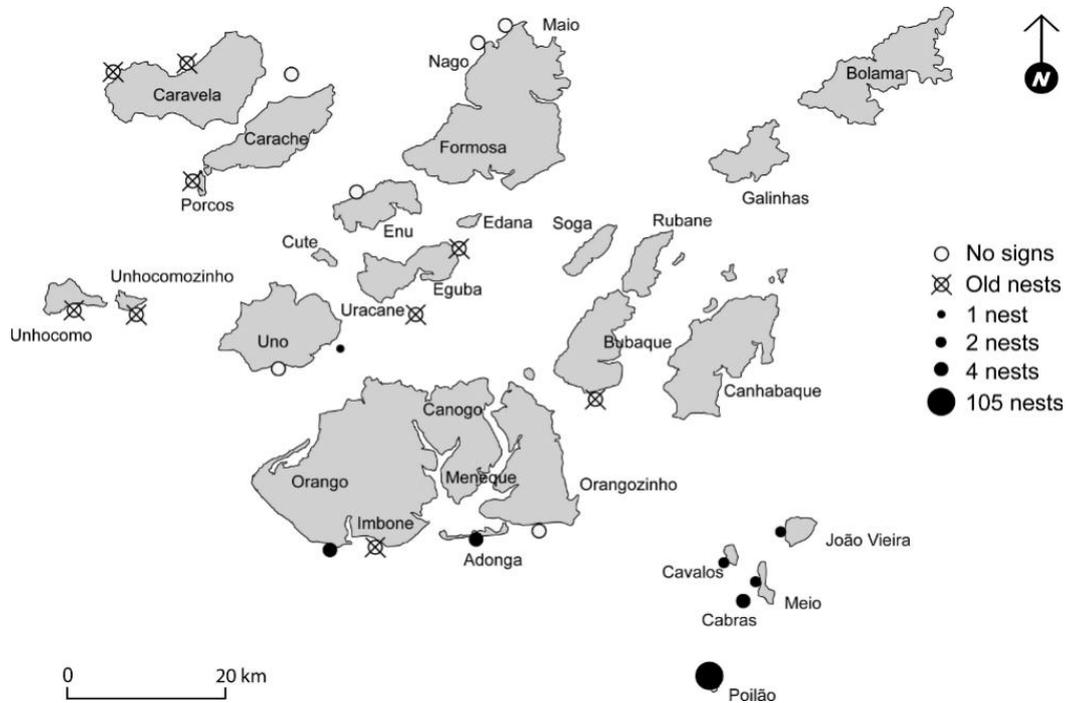


Figure 12. Distribution des nids de tortues vertes *Chelonia mydas*, dans l'une des premières études menées sur le sujet - mettant déjà en évidence les zones qui deviendront plus tard le PNMJVP et le PNO (à l'intérieur du bien proposé (Limoges & Robillard, 1991 ; Catry *et al.*, 2009)

La présence impressionnante de tortues vertes *Chelonia mydas* confère à la zone du bien proposé une importance continentale, atlantique et mondiale - comme présenté dans le dossier de nouvelle demande (soumis au début de 2024) - notamment en raison de la ponte sur l'îlot de Poilão, dans le PNMJVP (XI), estimée à des dizaines de milliers de pontes annuelles en moyenne. Moins abondantes, mais aussi significatives, et également dans la zone du bien proposé, sur les plages du PNO (X), on estime qu'il y a des centaines de nids par an. Outre les premières informations, depuis les années 1980-1990 (voir figure 12), ces zones font l'objet d'un suivi depuis plusieurs décennies (voir figure 3 et tableau 8 - en plus des nombreuses informations du dossier de début 2024).

Tableau 8. Information sur l'abondance de ponte sur les plages des îles et îlots de l'Archipel de Bijagós (IBAP, 2025)¹⁷

Iles ou îlots ¹⁸	Nombre de nids ¹⁹	Aires protégées	Bien proposé	Zone tampon	RBABB
Poilão (PNMJVP, XI)	10.000–70.000	PNMJVP	Oui	Non	Oui
Cavalos (PNMJVP, XI)	500–5.000	PNMJVP	Oui	Non	Oui
Meio (PNMJVP, XI)	250–2.000	PNMJVP	Oui	Non	Oui
João Vieira (PNMJVP, XI)	50–500	PNMJVP	Oui	Non	Oui
Groupe de Orango (PNO, X)	200–1.500	PNO	Oui	Non	Oui
Groupe de Unhocomo (V)	20–250	Non	Non	Oui	Oui

Bien qu'il n'y ait pas de recensements systématiques dans une grande partie des zones situées en dehors des aires protégées (à l'intérieur du bien proposé), sur la base des informations disponibles, il est raisonnable d'affirmer que plus de **95 % des tortues** qui nidifient dans l'Archipel le font à **l'intérieur de la zone du bien proposé**.

Dans le restant de la zone du bien proposé (y compris l'AMPCU (II) et les corridors écologiques), ainsi que sur les îles restantes de l'Archipel (RBABB), des pontes ont été identifiées, mais de manière moins significative. Dans certains cas, des études spécifiques ont été réalisées, confirmant la présence de pontes. Cependant, les données ne sont pas continues dans le temps et il n'est donc pas possible d'estimer correctement les populations d'espèces qui fréquentent ces lieux.

Il convient également de noter qu'entre les périodes de reproduction, les tortues marines restent dans la mer, à proximité des plages de nidification et donc dans la zone du bien proposé (voir figure 13).²⁰

¹⁷ Ce tableau est associé à la figure 3.

¹⁸ Localisation des plages surveillées.

¹⁹ Aire de répartition avec un nombre moyen de nids, résultat de plusieurs décennies d'études (depuis 1980-90) et d'au moins plus d'une décennie de suivi plus régulier et consistant.

²⁰ Pour la distribution de la présence des tortues-vert à l'archipel, voir au dossier : Figure 2-31. Zones d'alimentation des tortues vertes *Chelonia mydas* dans l'Archipel des Bijagós (Patrício *et al.*, 2022) ; Figure 2-29. Utilisation de l'habitat marin de l'Archipel des Bijagós par les tortues vertes *Chelonia mydas* pendant la saison de nidification (Patrício *et al.*, 2022) ; et Figure 2-33. Aires protégées et Archipel des Bijagós (à gauche) et voies migratoires (A et B à droite) utilisées par les tortues marines dans la sous-région côtière de l'Afrique de l'Ouest (Patrício *et al.*, 2022).

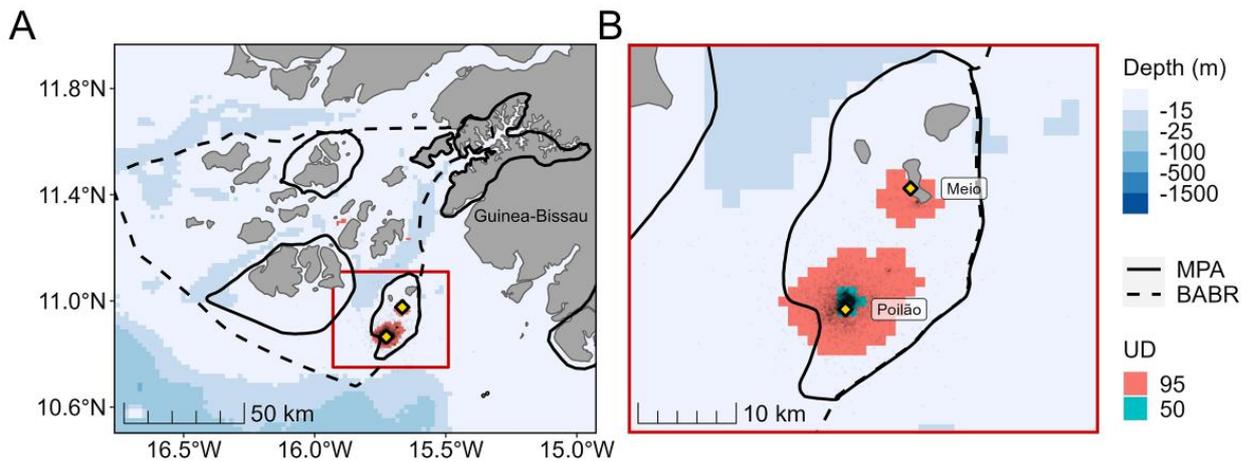


Figure 13. Utilisation des habitats marins de l'Archipel de Bijagós par les tortues vertes *Chelonia mydas* pendant la période de nidification (Patrício *et al.*, 2022)

Les cartes des migrations des mâles (voir figure 14) montrent également qu'ils restent dans les limites du bien proposé pendant la reproduction, et la légitimité de la connectivité entre le PNMJVP (XI) et le PNO (X).

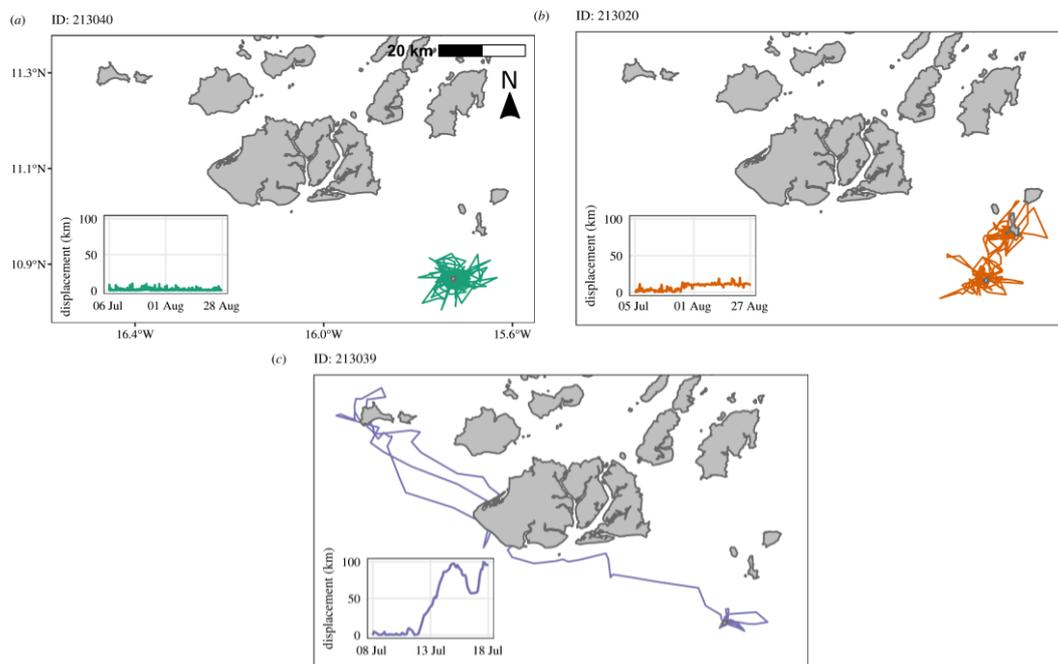


Figure 14. Déplacement des tortues vertes mâles pendant la période de reproduction (Beal *et al.*, 2022)

Les zones d'alimentation des tortues marines²¹ identifiées jusqu'à présent indiquent l'importance du corridor écologique PNO-AMPCU. Mais elles démontrent également l'importance de la zone tampon, qui joue un rôle dans la protection des fonctions de l'actif proposé, avec des zones

²¹ Figure 2-31. Zones d'alimentation des tortues vertes *Chelonia mydas* dans l'Archipel des Bijagós (Patrício *et al.*, 2022), au dossier.

écologiquement plus fondamentales et mieux conservées, ainsi qu'une meilleure perspective de conservation.

D'autres informations du dossier (début 2024) montrent des routes de migration, non seulement au sein de l'archipel des Bijagós, mais aussi entre les aires protégées de la côte ouest-africaine (Patrício *et al.*, 2022), outre qu'en Guinée-Bissau, ce qui renforce l'importance d'autres aires protégées et la progression de la protection dans une grande partie de la région.²²

ii.b. Autres espèces de tortues marines

Outre la tortue verte *Chelonia mydas*, la deuxième espèce la plus commune dans l'archipel des Bijagós (et au large de la Guinée-Bissau) est probablement la **Tortue olivâtre** *Lepidochelys olivacea*, qui a une certaine importance, surtout au niveau régional, bien qu'elle soit relativement mineure. Les efforts de surveillance menés depuis de nombreuses années indiquent que leur présence est plus fréquente sur les plages du PNO²³ (X), en particulier sur l'île d'Adonga, dans la zone du bien proposé, avec jusqu'à 200 femelles par an. (IBAP; Catry *et al.*, 2009, 2010; IBAP, 2021c.)

La présence de la **tortue imbriquée** *Eretmochelys imbricata*, la plus menacée. L'activité annuelle de nidification de ces tortues marines se concentre sur les plages de certains îlots du PNMJVP, comme Meio, avec une estimation moyenne de 15 nids par an, et, plus rarement, sur les plages des îles du PNO (X), deux zones protégées situées dans la zone du bien proposé. Globalement, cela peut aller de quelques douzaines de nids. Il est possible que l'archipel soit une importante zone d'alimentation pour cette espèce en Afrique de l'Ouest (IBAP ; Catry *et al.*, 2009, 2010 ; Patrício, 2022 ; Patrício *et al.*, 2022).

La présence de la **tortue luth** *Dermochelys coriacea* est plus rare dans l'archipel des Bijagós. En nombre limité ou de manière sporadique, il existe des registres de nidification sur les plages du PNO (X) et du groupe Unhocomo (V) (IBAP, 2025 ; Catry *et al.*, 2009).

Par conséquent, comme le montre le tableau 1, la présence d'autres espèces de tortues marines, en termes de nidification, d'alimentation et de déplacement, bien que beaucoup moins importante que celle des tortues vertes, est **concentrée dans la zone du bien proposé**, mais, comme pour d'autres taxons, pas exclusivement dans la zone du bien proposé.

iii.a. Élasmobranches côtiers

Il existe des informations scientifiques qui indiquent la présence d'espèces menacées de requins et de raies, ce qui rend la région particulièrement importante pour les **élasmobranches côtiers** - en particulier la présence de poisson-scie, comme le poisson-scie trident *Pristis pectinata* et poisson-scie commun *Pristis pristis*, et les Raies guitares, comme la Raies guitares fouisseuse *Glaucostegus cemiculus*, la Raies guitares commune *Rhinobatos rhinobatos*, et la Wedgefish africain *Rhynchobatus luebberti*, parmi d'autres. Il est probable que la zone du bien proposé soit plus importante, comme l'indique le tableau 1. Cependant, il n'y a pas encore assez de recherches pour définir les quantités et les lieux les plus importants, et il n'est donc pas possible d'avoir des détails cohérents et complets.

²² Il convient de rappeler qu'il existe un Plan d'Action National pour la Conservation des Tortues Marines en Guinée-Bissau, récemment mis à jour. (IBAP, 2023a).

²³ Les dénombrements sont plus anciens et indiquent environ 15-25, avec jusqu'à 100 nids par an (Catry *et al.*, 2009 ; IBAP, 2021c).

On espère qu'avec les partenariats déjà établis et d'autres possibles, les chercheurs qui collaborent pourront améliorer ces connaissances et fournir les conditions pour une meilleure intégration de ces informations dans les plans et la gestion des aires protégées, du bien proposé et de la réserve de biosphère, ainsi que dans le plan d'action national qui prend en compte ces espèces (d'après Cipa, 2010).

iii.b. Lamantin-africain

Le lamantin africain est présent en plusieurs endroits le long de la côte de Guinée-Bissau et de la région (Silva & Araújo, 2001)²⁴, mais il y a des concentrations et une protection plus importante dans certains endroits. Comme mentionné dans le tableau 1, il y a des concentrations particulièrement importantes dans l'AMPCU (II), ainsi que des occurrences significatives dans le PNO (X), tous deux dans la zone du bien proposé (pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial). (IBAP, 2025a, c ; CDB-Habitat & PNO, s/d.)

iii.c. Dauphin a bosse de l'Atlantique et autres cétacés

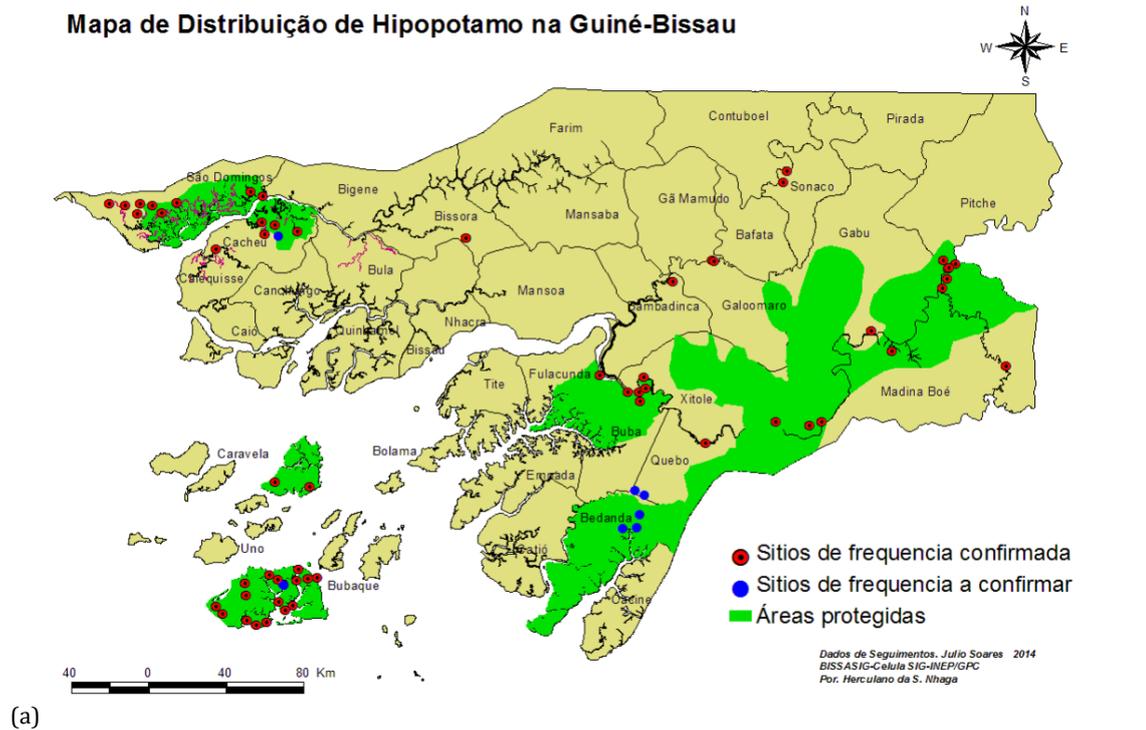
Les dauphins à bosse de l'Atlantique circulent dans les eaux centrales de la côte de Guinée-Bissau, et probablement au-delà. Avec des indications d'assemblages plus fréquents, nombreux et sains dans l'AMPCU (II), le PNO (X), les corridors écologiques PNMJVP-PNO et PNO-AMPCU (y compris autour du groupe de Bubaque), à l'intérieur du bien proposé. Mais il y a aussi des mentions importantes d'occurrences dans d'autres parties du groupe de Bubaque (VIII), dans le groupe de Canhabaque (IX), autour de Bolama (IV) et dans le canal de Geba, en grande partie dans la zone tampon (IBAP, 2025a, c ; Campredon, 2021). Il est fait mention de la présence d'autres cétacés, à la fois dans le bien proposé et dans la zone tampon, mais il n'y a pas assez d'informations pour faire une distinction claire.

iii.d. Hippopotame

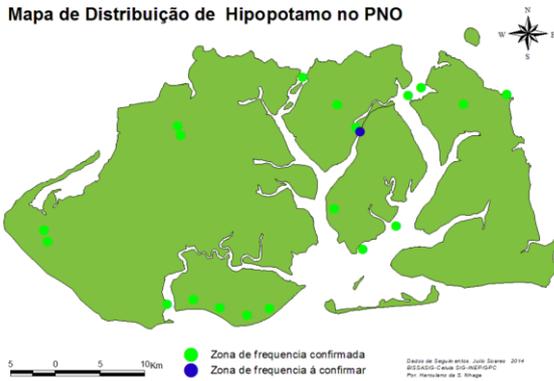
Bien que la zone d'occurrence la mieux connue de l'hippopotame soit le PNO (X), il existe également des registres dans l'AMPCU (II), tous deux dans la zone du bien proposé. En plus de la figure 6 (IBAP, 2025), la figure 15 est un peu plus détaillée et précise (IBAP, 2014b).

²⁴ La distribution nationale est présentée en "Figure 2-35. Lieux d'observation de lamantins (Monica A. Silva & Araújo, 2001)" du dossier.

Mapa de Distribuição de Hipopotamo na Guiné-Bissau



Mapa de Distribuição de Hipopotamo no PNO



Mapa de Distribuição de hipopotamo no UROK

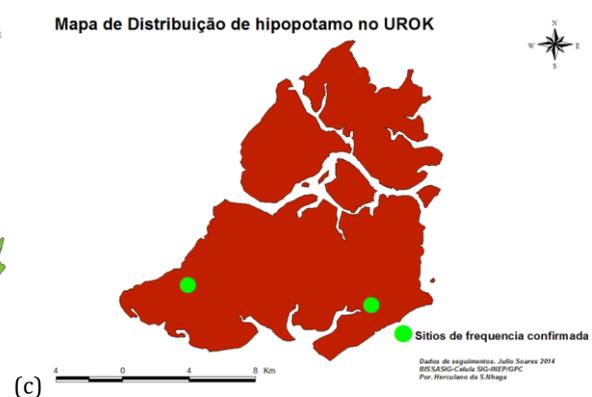


Figure 15. Identification des occurrences d'hippotames en Guinée-Bissau (a) et dans l'archipel des Bijagós (PNO (b) et AMPCU (c), y compris ceux ayant un comportement marin) (IBAP, 2014b)

En ce qui concerne la première question posée dans la demande d'informations complémentaires, il convient de noter que, dans l'effort de compilation des informations existantes, certains tableaux avec des listes d'espèces²⁵ indiquent leur présence dans la zone du bien proposé pour la Liste du Patrimoine Mondial, tels que: - - le tableau Sp.2 des oiseaux²⁶, indiquant leur présence dans le PNO et le PNMJVP, en plus de la RBABB; - le tableau Sp.5 des reptiles et amphibiens (inclus les tortues marines)²⁷, indiquant leur présence dans le PNMJVP, en plus de la RBABB; - le tableau

²⁵ Voir annexe « Listes des espèces du bien proposé pour inscription et de sa zone tampon, en anglais » (« Lists of species in the nominated property and its buffer zone »), partie du groupe d'annexes « C. Compléments au document principal ».

²⁶ "Table Sp.2. List of bird's species of the Bolama-Bijagós Archipelago, with potential interest to the nominated property and its buffer zone".

²⁷ "Table Sp.5. List of reptiles and amphibian's species of the Bolama-Bijagós Archipelago, with potential interest to the nominated property and its buffer zone".

Sp.3 des poissons (inclus les élasmobranches)²⁸, indiquant leur présence dans le PNMJVP, en plus de la RBABB et de la zone économique exclusive (ZEE); et - le tableau Sp.4 des mammifères (inclus les mammifères aquatiques)²⁹, indiquant la présence dans le PNO et le PNMJVP, en plus de la RBABB et de la ZEE. Il convient de rappeler que les parties côtières et marines du PNO et du PNMJVP sont considérées comme étant dans la zone du bien proposé. Cependant, il n'existe pas de listes spécifiques et complètes des espèces présentes dans le bien proposé et sa zone tampon séparément.

II.2. Réponse au point 2

Le bien proposé pour inscription sur la Liste du Patrimoine Mondial, ainsi que sa zone tampon, bénéficie d'un plan de gestion global et exhaustif, intitulé **Plan de Développement et de Gestion Intégrés pour la Réserve de Biosphère de l'Archipel des Bijagós (RBABB)** – qui est également considéré comme valable pour le **site Ramsar**, en plus de la réserve de biosphère elle-même, les deux étant reconnus au niveau international en matière de gestion intégrée. Ce plan a été élaboré de manière participative et discuté avec les communautés locales, les autorités locales et d'autres parties prenantes dans la zone de la réserve. Après un processus de consultation et de révision, le plan a été officiellement validé, garantissant que les parties concernées ont eu la possibilité de contribuer aux lignes directrices et aux politiques de gestion du territoire. Ce plan a été finalisé et validé en 2023 (SETIN, AAAC, & IBAP, 2023).

Par conséquent, ce plan accorde une attention particulière au **bien proposé**, y compris aux deux corridors écologiques et aux environs des trois aires protégées – même en reconnaissant que chacune d'elles a son propre plan de gestion –, tout comme, en général, il s'applique à la **zone tampon** proposée.

Par ailleurs, chacune des aires protégées possède son propre plan de gestion spécifique, adapté à ses besoins et caractéristiques. Le dossier présente les trois plans de gestion actuellement en vigueur :

- Le Plan de Gestion actuel du **Parc National Marin João Vieira et Poilão (PNMJVP)** a été finalisé et validé en 2022 (IBAP, 2022a).
- L'actuel Plan de Gestion du **Parc National d'Orango (PNO)** a été finalisé et validé en 2016 (IBAP & INEP, 2016a).
- Le Plan de Gestion actuel de l'**Aire Marine Protégée Communautaire des îles Urok (AMPCU)** a été finalisé et validé en 2014 (AMPCU, 2014).

Il convient de noter que les **plans de gestion actuels** du Parc National du Groupe d'Iles d'Orango (PNO) et de l'Aire Marine Protégée Communautaire des îles Formosa, Nago et Chediã (îles Urok) (AMPCU) **restent d'actualité et valides** jusqu'à ce que de nouveaux soient produits et approuvés. Cela dit, les détails de ces deux plans de gestion en attente sont présentés ci-dessous.

Les calendriers les plus récents de mise à jour de ces plans de gestion sont présentés dans le tableau 9.

²⁸ "Table Sp.3. List of fish species (including elasmobranchs) of the Bolama-Bijagós Archipelago (and some from WWZ around), with potential interest to the nominated property and its buffer zone".

²⁹ "Table Sp.4. List of mammals species, including aquatic mammals, of the Bolama-Bijagós Archipelago (and some from WWZ around), with potential interest to the nominated property and its buffer zone".

II.2.1. Parc National du Groupe des Îles d'Orango

Le processus de mise à jour du plan de gestion du PNO est déjà en cours. Les termes de référence (TdR) ont été préparés avec un calendrier détaillé et soumis pour approbation préliminaire ("avis de non-objection") au bailleur (Banque Mondiale) qui financera ce processus dans le cadre du « Projet d'Investissement pour la Résilience des Aires Côtières d'Afrique de l'Ouest II » (WACA ResIP II).

Il est important de souligner que la mise à jour de ce plan de gestion a été identifiée comme l'une des activités prioritaires à initier au premier trimestre de cette année. Il est prévu que d'ici mi-2025, le nouveau plan de gestion soit prêt et entre en vigueur, apportant une vision actualisée adaptée aux besoins environnementaux et de conservation du Parc National d'Orango, dans le cadre du bien proposé pour inscription sur la Liste du Patrimoine Mondial.

II.2.2. Aire Marine Protégée Communautaire des Îles Formosa, Nago et Chediã (Îles Urok)

En ce qui concerne l'AMPCU, le processus de révision est également en cours. La mise à jour du plan de gestion devrait avoir lieu en 2025. La première étape du processus a déjà commencé avec la mise à jour de la cartographie de la zone maritime et terrestre de l'AMPCU. Par ailleurs, un appel à manifestation d'intérêt devrait être lancé durant ce trimestre pour le recrutement de l'équipe de consultants qui appuieront le processus, afin de garantir que, d'ici la prochaine Assemblée Générale d'Urok, prévue en Décembre 2025 le document final soit prêt à être présenté et validé par la communauté locale.

La mise à jour de ce plan sera réalisée avec le soutien du projet « Action Féministe pour le Climat en Afrique de l'Ouest » (ACF-AO), en partenariat avec le gouvernement canadien, et du projet « Blue Bijagós », mis en œuvre en partenariat avec le PRCM (Programme Régional pour la Conservation de la Zone Côtière et Marine) et financé par le « Blue Action Fund ».

Tableau 9. Feuille de route pour la mise à jour des plans de gestion (IBAP)

Plans de gestion	Cadre/Bailleurs	Délai	Responsable	Processus en cours (étapes prévues en 2025)
Parc National du Groupe des Îles d'Orango (PNO)	Projet d'investissement pour la résilience côtière de l'Afrique de l'Ouest II (WACA ResIP II) / Banque mondiale	2025	IBAP	Préparation des termes de référence Demande de non-objection Lancement du concours Début des travaux en 2025
Aire Marine Protégée Communautaire des Îles Formosa, Nago et Chediã (Îles Urok) (AMPCU)	« Projet d'Action Féministe pour le Climat en Afrique de l'Ouest » (ACF-AO) / gouvernement canadien, et « Projet Blue Bijagós » en partenariat avec le PRCM / Blue Action Fund.	2025	ONG Tiniguena	Mise à jour de la cartographie Préparation des termes de référence Lancement du concours Début des travaux en 2025

IV. Contexte et conclusions

Selon les **informations scientifiques** possibles en Guinée-Bissau (selon la littérature technico-scientifique présentée dans le dossier 2024), il existe des preuves claires de la présence significative des espèces les plus importantes – suivant l'ordre mentionné ci-dessus dans la séquence d'importance et de preuve – et de leur concentration dans la zone du **bien proposé** –

c'est-à-dire dans les trois aires protégées³⁰ et dans l'importance stratégique des deux corridors de connectivité³¹.

Néanmoins, il est clair qu'il existe également des endroits abritant des groupes importants de ces espèces et d'autres espèces dans la **zone tampon** proposée – c'est-à-dire dans le reste du site Ramsar de l'Archipel des Bijagós /de la Réserve de Biosphère de l'Archipel de Bolama-Bijagós (RBABB), les deux ayant des limites coïncidentes –, ainsi que dans le reste de la côte sinueuse de la Guinée-Bissau et dans des parties importantes de cette partie de la côte ouest-africaine.

En plus de, il est crucial de mentionner qu'une partie importante des espèces identifiées comme particulièrement importantes dans le bien proposé sont migratrices, voyageant sur de longues distances, y compris longitudinales (comme dans le cas des échassiers) et transatlantiques (dans le cas des tortues marines). Par conséquent, la protection et la gestion efficaces de ces écosystèmes doivent tenir compte de ces **interconnexions**, en garantissant la **connexion et la continuité** des processus écologiques.

Par conséquent, il convient également de rappeler que la délimitation du bien proposé répond aussi à des critères liés à **l'état de conservation** et aux **conditions de son maintien** dans l'avenir – compte tenu des aires protégées et de la reconnaissance internationale mentionnées. Par conséquent, il est considéré que la zone du bien proposé (correspondant aux zones centrales de la réserve de biosphère) devrait recevoir un statut plus important, car elle constitue la base fondamentale de toute cette interaction. Sans ces zones centrales, la valeur universelle exceptionnelle ne serait pas maintenue, car elles soutiennent l'intégrité et la fonctionnalité des écosystèmes de l'ensemble de l'archipel (reconnu internationalement comme site Ramsar et réserve de biosphère).

Autrement dit, la conception des limites du bien proposé a cherché à prendre en compte l'importance écologique, l'état de conservation et les possibilités conditions de maintien futur de la valeur universelle exceptionnelle du bien.

Comme le souligne le dossier candidature pour le bien tel que proposé début 2024, regroupant les écosystèmes côtiers et marins les plus importants sur le plan écologique et les mieux préservés de l'Archipel des Bijagós, la Guinée-Bissau a démontré, au moins **depuis les années 1980, des efforts et des résultats progressifs** en matière de conservation. Le dossier présenté début 2024 rassemble les informations disponibles les plus significatives, prouvant l'importance écologique, l'état de conservation et les perspectives de maintien de la valeur universelle exceptionnelle.

Cela dit, il est clair **qu'il y a une plus grande abondance et conservation des principales espèces dans la zone du bien proposé**, à la fois parce que cette zone a été identifiée comme étant écologiquement plus importante, ayant conduit à la création des trois aires protégées (PNMJVP, PNO et AMPCU – et la prise en compte des deux corridors écologiques PNMJVP-PNO et PNO-AMPCU), et en raison de la conservation plus attentive de ces zones au cours des dernières années.

³⁰ Le Parc national marin de João Vieira et Poilão (PNMJVP), le Parc national du groupe d'îles d'Orango (PNO ; Parc national d'Orango) et l'Aire marine protégée communautaire des îles Formosa, Nago et Chediã (Iles Urok) (AMPCU) – plus de détails dans le dossier du début de 2024.

³¹ Le corridor écologique João Vieira-Orango (ou PNMJVP-PNO) et le corridor écologique Orango-Urok (ou PNO-AMPCU) – plus de détails dans le dossier du début de 2024.

Cela ne veut pas du tout dire que la **zone tampon** n'est pas très importante, fondamentale même dans certaines évaluations (c'est pourquoi les actions se poursuivent sur l'ensemble de la réserve de biosphère RBABB et site Ramsar).

Cela ne signifie pas non plus que le continuum des cas et des migrations entre le bien proposé, sa zone tampon, la côte de la Guinée-Bissau et des parties de la côte ouest-africaine ne soit pas pris en compte. C'est en réalité pourquoi il existe d'autres efforts nationaux, notamment de l'IBAP et ses partenaires, tels que le Bureau de Planification Côtière (GPC), l'Institut National d'Études et de Recherche (INEP) de Guinée-Bissau, entre autres. D'autres efforts de coopération sont menés, certains au niveau régional, comme le Réseau régional d'Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest - RAMPAO et le Partenariat Régional pour la conservation côtière et marine d'Afrique de l'Ouest - PRCM, et d'autres plus larges, comme exemple les collaborations croissantes dans le cadre de la Voie de Migration de l'Atlantique Est (East Atlantic Flyway) et les collaborations avec Wetlands International et l'UICN, entre autres.

Les **plans de gestion**, tant pour les trois aires protégées que pour la réserve de biosphère, qui, ensemble, sont également valables pour le bien proposé, sa zone tampon et le site Ramsar, sont **mis à jour systématiquement**, mais chaque fois que cela est possible, en fonction des projets et de la coopération internationale. C'est dans ce contexte que s'encadrent les plans passés, ceux qui sont en vigueur et sont encore considérés comme valables, et ceux prévus dans un avenir très proche.

V. Informations sur les sources et références bibliographiques additionnelles³²

Nouvelles informations de l'IBAP :

IBAP (2025). *Informations internes sur : la surveillance des oiseaux sur le littoral de la Guinée-Bissau, en particulier dans l'Archipel des Bijagós ; la surveillance de la nidification des tortues marines, notamment dans le Parc National Marin João Vieira et Poilão (PNMJVP) et le Parc National du Groupe des îles Orango (PNO), et études telles que l'alimentation et la migration; suivi, observations et consultations avec la population au sujet des lamantins, notamment dans l'Aire Marine Protégée Communautaire des Îles de Formosa, Nago et Chediã (Îles Urok) (AMPCU) et dans le PNO ; suivi, observations et consultations auprès de la population au sujet des hippopotames, notamment dans le PNO ; et d'autres études sur ces espèces et d'autres espèces, ou groupes d'espèces, et leur répartition, y compris des cartes d'abondance relative (telles que: échassiers migrateurs, tortues vertes, lamantins, dauphins et hippopotames).*³³ À Bissau, en Guinée-Bissau, par l'Institut de la Biodiversité et des Aires Protégées (IBAP), en janvier et février 2025.

³² Seul des références nouvelles. Voir d'autres citations et références bibliographiques dans le dossier.

³³ En plus de la bibliographie, dans tous les cas, l'expérience accumulée (y compris les observations directes) des chercheurs et des équipes des aires protégées (principalement de l'IBAP) et des partenaires (tels que GPC, INEP, etc.) est prise en compte, ainsi que les résultats des projets, les consultations avec les chercheurs et experts collaborateurs (principalement des institutions de recherche en Europe et des organisations internationales) et incluent des informations verbales de la chercheuse Aissa Regalla et d'autres chercheurs de l'IBAP..

Les éléments suivants peuvent également être mis en avant :

- La surveillance systématique des oiseaux a toujours été menée en Guinée-Bissau par le Bureau de Planification Côtière (GPC), avec un rôle croissant de l'Institut de la Biodiversité et des Aires Protégées (IBAP), entre autres institutions, et a également été soutenue au niveau international par le projet Waders of Bijagós (mis en œuvre de 2018 à 2022), en collaboration avec la Mer de Wadden (Wadden Sea Flyway Initiative p/a CWSS; Wetlands International; BirdLife International), axée dans l'East Atlantic Flyway, par NIOZ (Royal Netherlands Institute for Sea Research) et par l'Université d'Aveiro. Les informations ont également été obtenues à partir de plateformes d'information Global Wader (www.globalwader.org) et Wetlands International (International Waterbird Census: <https://iwc.wetlands.org/>). Sont également prises en compte les recherches et compilations de Mohamed Henriques, entre autres.

- Le suivi systématique des tortues marines est dirigé par l'IBAP, avec des projets soutenus par l'US Fish and Wildlife Service (USFWS), la Fondation Mava, etc., en plus des études visant à estimer l'abondance dans l'archipel des Bijagós par Castro Barbosa et des chercheurs collaborateurs, tels que Paulo Catry et Ana Rita Patrício de l'Université de Lisbonne, entre autres.

- Les cas de lamantins et d'hippopotames incluent des observations de CBD-Habitat et de PNO, entre autres.

- Les cas des dauphins comprennent des observations et des compilations de Pierre Campredon, entre autres.

Dossier de candidature (livré début 2024) :

Guiné-Bissau & IBAP (2024). *Écosystèmes côtiers et marins écosystèmes côtiers et marins – Omatí Minhô* ; Proposition d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial ; République de Guinée-Bissau, 2024. Bissau, Guinée-Bissau : República da Guiné-Bissau e Instituto da Biodiversidade e das Áreas Protegidas (IBAP), janeiro de 2024. 346 p., annexes.³⁴

Références bibliographiques non incluses dans le dossier :

Beal, Martin; Catry, Paulo; Regalla, Aissa; Barbosa, Castro; Pires, António J.; Mestre, Julie; Senhoury, Cheibani; Sidina, Ebyte; & Patrício, Ana Rita. (2022). Satellite tracking reveals sex-specific migration distance in green turtles (*Chelonia mydas*). *Biol. Lett.*, 18: 20220325. <https://doi.org/10.1098/rsbl.2022.0325>

CDB-Habitat & PNO. *Resultados de encuestas sobre manatí africano en el Parque Nacional de las Islas de Orango*. CDB-Habitat, s/d. 16 p.

Regalla de Barros, Aissa; Pires, António J.; Barbosa, Castro & Monteiro, Hamilton. Estado da arte em termos de conhecimentos acumulados sobre a biodiversidade marinhas e costeira, especificamente as tartarugas marinhas e as aves costeiras e marinhas, ameaçada da Guiné-Bissau. Bissau, Guiné-Bissau: Instituto da Biodiversidade e das Áreas Protegidas (IBAP), fevereiro de 2020. 50 p. (Coordenação: João Sousa Cordeiro & Abílio Rachid Said. Apoio Birdlife International, Wetlands International e Fundação MAVA para a Natureza.)

³⁴ Nouvelle soumission de proposition d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial, révisée de manière approfondie, en tenant compte de la décision 37 COM 8B.17 et des évaluations techniques de l'UICN et de l'ICOMOS, de 2013. Elle remplace la proposition no 1.431 « Archipel des Bijagós – *Motom Moranghajogo* » présentée en 2012.